L'innovation au service du développement local dans une Afrique en pleine mutation

Bayonne, 25-26 octobre 2013

L'Association Internationale pour le Partenariat Entreprises-ONG
Présentation générale

Historique

L'affranchissement des peuples colonisés a été suivi d'une politique de coopération de la part des pays du Nord, matérialisée par l'envoi au Sud de personnels d'assistance technique, l'accueil d'étudiants et de stagiaires et l'attribution de subventions, bref par une intervention exclusive des États. Si cette action a eu certains résultats positifs, le succès n'a pas été à la mesure des efforts entrepris, ni des fonds dépensés. C'est qu'elle était fondée sur l'idée d'**assistance** qui limite **la prise en main de leur propre sort par les bénéficiaires.**

D'où l'idée de chercher une autre voie pour promouvoir le développement. Ainsi s'est réuni à Vichy, en mai **1995**, un colloque regroupant des associations humanitaires (ONG), des fonctionnaires de l'UNESCO et des représentants de diverses entreprises. La conclusion a été que **le mécénat ne suffit plus** et qu'il convient de créer un **partenariat entre les entreprises et les ONG** : les entreprises créant, avec l'espoir d'un profit légitime, des richesses bénéficiant à l'ensemble de la communauté ; les ONG, grâce à leur connaissance du terrain, indiquant les besoins, formant le personnel local, et, en contrepartie, profitant du sens des réalités économiques propre aux entreprises. Les entreprises peuvent rencontrer des ONG fiables qui assureront **la rentabilité** de leurs projets.

Dans cette optique a été créée, en janvier 1997, l'Association Internationale pour le Partenariat **Entreprises-ONG,** dont l'objet est, dans le monde entier, de susciter, de favoriser et de promouvoir la coopération et les échanges entre les organisations non gouvernementales et les entreprises, en vue de concourir au développement économique et social.

Réalisations

Des réalisations concrètes ont démontré le bien-fondé de cette idée ; quelques exemples :

1) Récupération par une association savoyarde des vieilles bicyclettes, réparées par une entreprise créée à Ouagadougou.
2) Soutien à des Collectivités (notamment une association de femmes) pour la culture et la commercialisation du poivre à Madagascar et au Gabon (partenariat avec une Entreprise belge).
3) Production de toitures répondant aux conditions climatiques au Togo.
4) Rénovation d'Hôpitaux au Nord Burundi.
5) Soutien à la création d'une PME à Kinshasa pour la commercialisation et la fourniture de matériel photovoltaïque à l'usage du secteur privé.
6) Soutien à la création de Sociétés de Services de Développement socio-économique en régions rurales africaines (Projet SYNERDEV, portant sur plusieurs villages pour l'électrification et le développement de la région du fleuve Sénégal).

7) Soutien au carrefour des acteurs sociaux : permettre à l'épargne des migrants de participer au développement de leurs pays d'origine et mettre en mouvement les élus locaux de la diaspora pour qu'ils soient partie prenante.

AIPEO – Canada

2301, 1re Avenue
Québec, Qc. G1L 3M9
Tél. : (418) 524-5609
Fax : (418) 521-7305
www.aipeo.org • info@aipeo.org

La section canadienne de l'AIPEO manifeste un beau dynamisme. Elle a réalisé plusieurs projets :

- Implantation à Ziguinchor (Sénégal), en 2008, d'un Centre Entrepreneurial incubateur de micro-entreprises et d'emplois, 7 coopératives étudiantes, (une coopérative au niveau universitaire et 6 coopératives au niveau des établissements d'enseignement secondaire). Création et exploitation d'un centre multimédia café internet. Mise en place d'une structure pour l'organisation d'un concours entrepreneurial pour jeunes femmes et jeunes adultes. Après implantation, l'AIPEO a passé la main à une prise en charge locale.

- Avec le concours du diocèse de Ziguinchor, transformation d'un domaine de 5 hectares en Centre entrepreneurial incubateur d'entreprises dans le domaine agroalimentaire.

- Séminaire au Maroc, à l'Université de Tétouan, avec la participation de jeunes étudiants invités à relever un défi : « Créez votre Entreprise en 24 heures » (3e édition en juillet 2013).

Colloques internationaux

Sous le haut patronage de Boutros-Boutros Ghali, ancien Secrétaire-Général de l'O.N.U., Valéry Giscard d'Estaing, Ancien Président de la République française, Michel Rocard, Raymond Barre, anciens Premiers Ministres, la Fédération des Entreprises de Belgique, la Chambre de Commerce Belgique-Luxembourg-Afrique-Caraïbes-Pacifique, etc. **Vichy 6-8 mai 1996 :** « Nouveaux partenariats pour le développement : Entreprises-ONG ».

Paris 16 mai 1997 : Journée d'étude à l'UNESCO (prolongement du colloque de Vichy).

Sophia Antipolis 15-17 février 2002 : **«** Le partenariat Entreprises-ONG pour un développement durable : Utopie ou réalité ? »

Bruxelles, Palais d'Egmont 3 juin 2003 : « Le partenariat Entreprises-ONG pour un développement durable : de la théorie à la réalité. ».

Paris 21 juin 2006 : « Nouveaux outils, nouvelles perspectives pour le co-développement Eurafricain ». (En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris).

Ziguinchor(Sénégal) 16-17 octobre 2007 : « L'Entrepreneuriat et la micro-finance, dans le cadre de la reconstruction socio-économique de la Casamance ».

Québec 29-30 mai 2010 : « L'esprit entrepreneurial : l'une des avenues pour la remise en action des jeunes universitaires africains et le développement économique local ».

Bruxelles 1er avril 2011 : Colloque et Job-Day, centré sur l'avenir de la population en République Démocratique du Congo, 220 participants. En association avec la Maison Africaine, deux thèmes : L'entreprise, facteur clé du développement d'une économie africaine durable illustré par des témoignages d'expériences réussies ; Offre d'emplois aux diplômés désireux de revenir dans leur pays d'origine (Objectif commun Universités et entreprises).

Bayonne 25-26 Octobre 2013 : « L'innovation au service du développement local dans une Afrique en pleine mutation », avec la participation d'acteurs africains novateurs.

Objectifs généraux de l'action de l'AIPEO et de son aile canadienne

Les objectifs sont : contribuer à la prise en compte du développement de l'entrepreneuriat dans le système social des pays africains, promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et en particulier en milieu universitaire, susciter la création d'emplois et l'esprit de la microfinance comme tremplin efficace pour des initiatives entrepreneuriales.

L'un des principaux objectifs est l'identification des moyens pouvant encourager les initiatives de création d'entreprises chez les jeunes et d'inciter les milieux universitaires à devenir de véritables incubateurs d'entreprises et point de références pour des initiatives de développement.

La mise en place de ces capacités pourrait intervenir dans les domaines suivants :

- Transmettre les méthodes de bonne gestion des affaires publiques, afin d'en assurer la stabilité.
- Développer des ressources humaines et de compétences entrepreneuriales, afin de favoriser la création d'emplois et la génération de revenus, réduisant ainsi la pauvreté.
- Faciliter l'accès aux technologies modernes de communication et de traitement de l'information afin d'accroître le rendement, les qualifications et l'accès à diverses ressources.
- Promouvoir les initiatives d'affaires dans le cadre de plusieurs incubateurs d'entreprises, afin de renforcer le rôle essentiel du secteur privé dans le processus de développement.
- Favoriser le développement de la microfinance comme outil essentiel de soutien aux initiatives entrepreneuriales naissantes dans une logique de développement durable.
- Partager les expériences canadienne et belge dans les domaines de l'entreprise et de la microfinance.

Préface : Le Continent Africain en 2013

***Huguette ZINSOU GUIBBERT*, administrateur de l'AIPEO et organisatrice du Colloque**

L'Afrique connaît un certain développement économique depuis plusieurs années, malgré la crise économique qui a touché de nombreux pays dans le monde. Ce continent réussit à faire un saut technologique en innovant. Six pays peuvent être qualifiés d'émergents, de nouveaux partenaires ont pris place aux côtés des européens arrivés depuis plusieurs siècles.

Les communications téléphoniques sont maintenant possibles dans les villages les plus éloignés, car les différents opérateurs ont choisi de baisser les coûts, de favoriser les cartes prépayées, l'usage collectif, le recyclage et la réparation des appareils. Les agriculteurs, les pêcheurs et les entrepreneurs ne se déplacent plus obligatoirement pour rencontrer leurs clients potentiels et la manière de faire les transferts de fonds de la ville vers la campagne pour subvenir aux besoins de la population rurale s'est simplifiée.

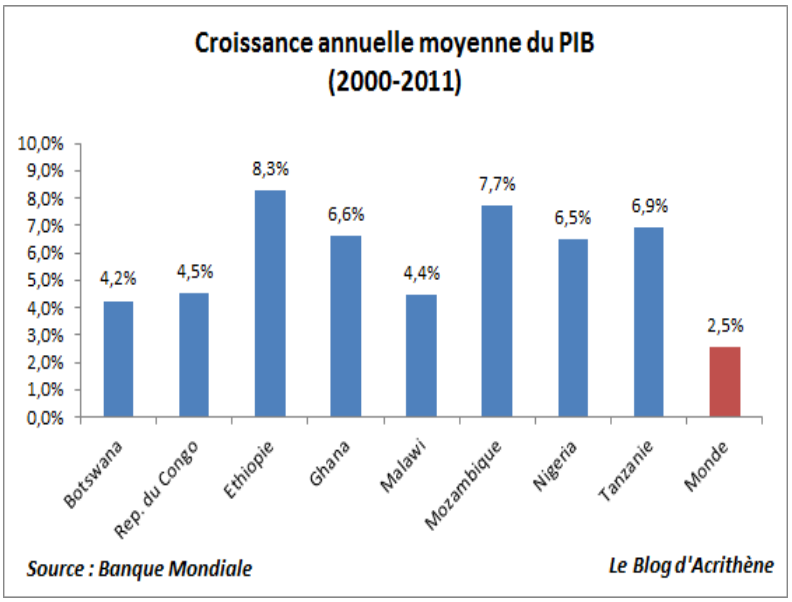

Le recyclage des déchets pour produire du méthane et l'utilisation des panneaux solaires ont favorisé l'accès à l'énergie ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Quinze pour cent de la population du continent seulement avait accès à internet en 2012, selon la Banque mondiale ; cependant on assiste à l'augmentation de l'utilisation de l'intelligence, de la matière grise et non à celle des matières premières. La classe moyenne est de plus en plus importante, les pauvres qui vivent avec moins de deux dollars par jour sont de moins en moins nombreux et sortent de la trappe à pauvreté. Ils s'approprient ces nouveaux outils qui changent leur vie ; le lien social s'est renforcé, car le téléphone est plus accessible.

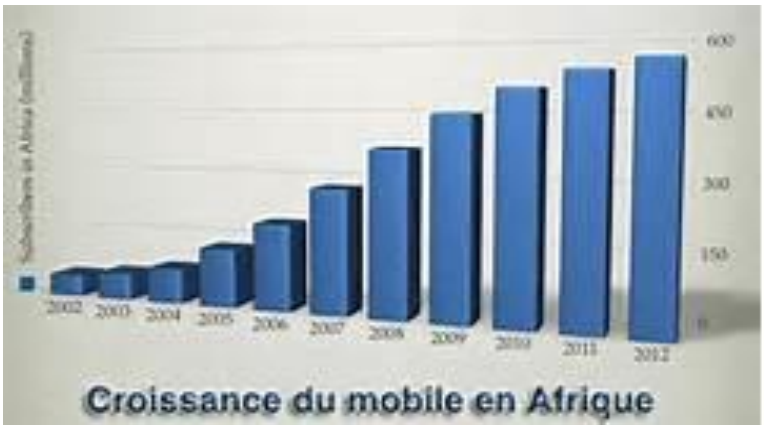

Abonnés en Afrique (en millions)

Le colloque organisé par l'Association Internationale pour le Partenariat Entreprises-O.N.G. (AIPEO) qui s'est tenu du 25 octobre au matin au 26 octobre 2013 à Bayonne (Pyrénées atlantiques) visait à faire comprendre ces changements, partager des expériences et faire des projections.

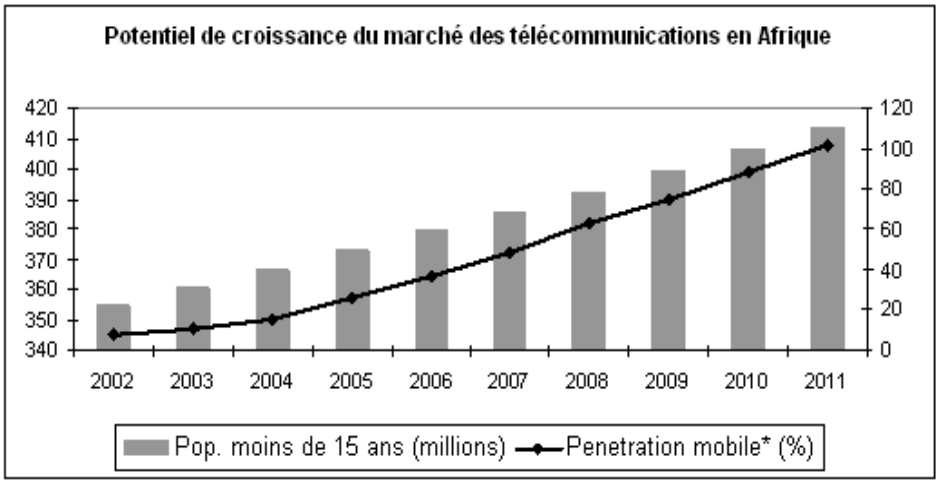

Différents thèmes ont été abordés : les nouvelles méthodes d'initiation à l'entrepreneuriat, l'innovation dans la gestion des entreprises ; des innovations qui demandent peu de moyens pour être opérationnelles, de petites inventions ou l'utilisation de méthodes innovantes dans des secteurs clés comme la santé, l'éducation, la finance, l'énergie, l'information, les communications, la culture…

Les contributions des personnalités, des professeurs et des chercheurs de différentes institutions d'Afrique, d'Europe et du monde entier, ont enrichi la qualité des exposés. Ainsi par exemple : ***Sophie Rivière***, Conseillère du Directeur de l'Institut International d'Ingénierie (2iE), a présenté des formations innovantes proposées aux étudiants formés en Afrique dans cette institution dont le siège se trouve à Ouagadougou au Burkina Faso. ***Flore Gangbo***, Professeur à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, ancien Ministre de la Santé et membre du Conseil National de l'Éducation du Bénin, a fait le point sur les avancées dans le secteur de la santé et de l'éducation dans son pays ; ***Éric Valin,*** Consultant et Formateur à l'Université du Havre, a proposé une sensibilisation des futurs dirigeants africains à l'Intelligence économique, ***Hugues Gandaho***, Neurochirurgien, Assistant à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, a présenté une innovation dans l'accès aux soins des plus démunis ; ***Benoît Songa***, Directeur de l'AIPEO-Canada a exposé les moyens d'initier les jeunes à la création d'entreprises ; ***Bernard Klein,*** Président de Synerdev, a annoncé un nouveau moyen de d'améliorer le potentiel énergétique et de travailler au développement intégral des régions où l'on apporte l'électricité , ***Bernard Pédeprat-Laméchinou***, Directeur général de l'agence parisienne de la Banque Gabonaise de Financement et d'Investissement (BGFI), a indiqué les innovations récentes dans les domaines de la finance et de la banque, etc.

Certes, le niveau de pauvreté de la population est encore élevé et l'exode rural pose des problèmes, car les villes accueillantes et créatrices d'emplois sont prises d'assaut par les candidats au départ venus de la campagne ; la jeunesse demande des comptes et exige la promesse d'un avenir meilleur. Même indépendamment des problèmes politiques, certains jeunes rêvent encore malheureusement de prendre un bateau pour rejoindre les côtes européennes au péril de leurs vies.

Les classes moyennes, les personnes lettrées et les ingénieurs se sont approprié les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La majorité de la population a besoin d'une formation aux nouvelles technologies, pourquoi pas en langue vernaculaire pour mieux les utiliser. L'arrivée de la 3G et du smart phone vont révolutionner de nombreux secteurs de l'économie et modifier les comportements. On peut souhaiter aux Africains de s'approprier ces nouveaux outils de communication pour faire avancer les libertés individuelles.

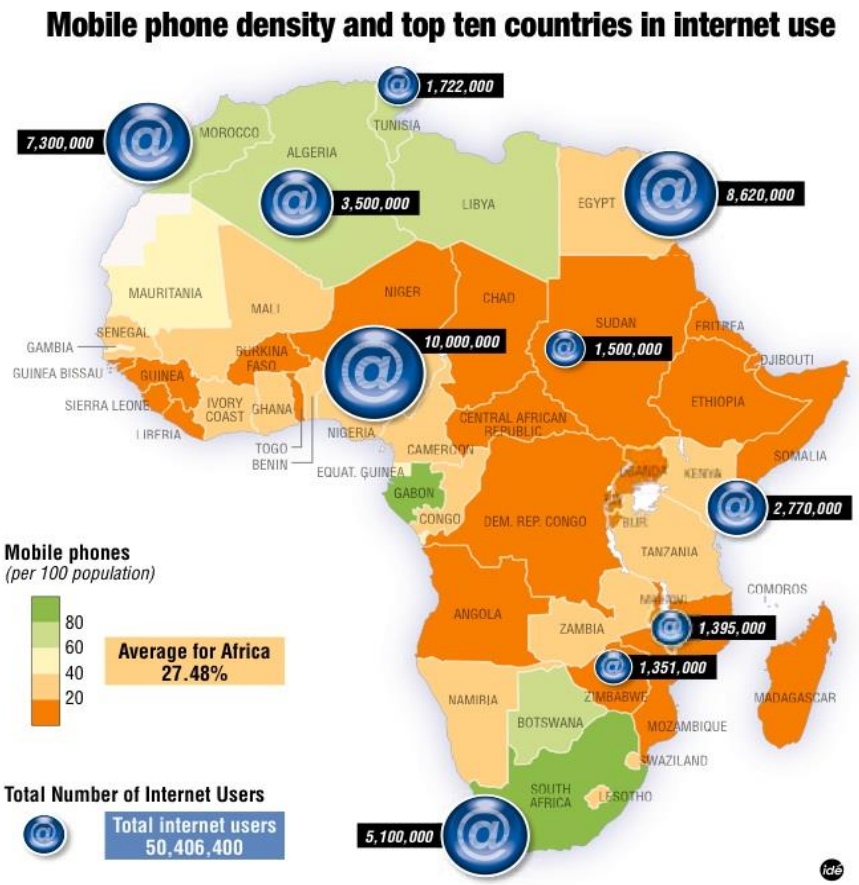

Introduction

Eugénie DIECKY, Modératrice des débats

Je suis journaliste ; j'ai longtemps travaillé pour la Radio gabonaise Africa N°1 et depuis plusieurs années je dirige une entreprise que j'ai créée avec mon époux à Paris : MATIÈRES GRISES propose de l'accompagnement personnalisé et des salles de réunions d'une capacité importante pour toutes sortes d'évènements.

Être la modératrice de ce colloque est pour moi un grand honneur, car je suis heureuse de vivre le début d'une ère nouvelle sur le continent africain. La qualité des intervenants ainsi que le programme proposé nous permettront de réfléchir et de débattre de façon intéressante sur l'éveil de quelques pays africains.

Ouverture

***Christian DOAT*, Président de l'AIPEO**

Au moment d'ouvrir ce 7e Colloque de l'Association Internationale pour le Partenariat Entreprises-ONG, je souhaite rappeler brièvement les principes qui ont inspiré, dès 1996, les fondateurs, au premier rang desquels figure François de Tinguy.

Ces principes sont nés d'un constat dont les effets n'ont malheureusement pas encore disparu aujourd'hui. :

En premier lieu, l'aide d'État à État n'a pas produit les résultats escomptés. Tout récemment encore, l'examen par la Cour des Comptes de l'Union Européenne d'une aide de 1 milliard 900 millions d'euros à la République Démocratique du Congo en 2012, révélait que la moitié de ce montant n'avait pas donné de résultats productifs.

D'autre part, le mécénat pour des projets de développement a atteint ses limites, parce que celui-ci est orienté essentiellement vers des zones où sont déjà présents de grands groupes.

L'idée serait donc de se concentrer plutôt sur des régions très défavorisées, essentiellement rurales, sources d'exodes vers les grandes capitales et d'autres continents réputés plus riches et accueillants, en développant des projets socio-économiques générateurs de richesses et d'emplois.

Aujourd'hui, nous vivons une révolution planétaire, conséquence du progrès fulgurant de nouvelles technologies qui nous oblige à agir différemment.

D'un côté, une partie du Monde en crise économique, de l'autre des continents africain et asiatique au taux de croissance remarquable, sans pour autant qu'ils en récoltent tous les fruits et que la pauvreté recule.

C'est tout l'enjeu que notre Colloque va tenter modestement d'aborder aujourd'hui : « L'innovation au service du développement local dans une Afrique en pleine mutation » : Innovation dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation, dans la formation à l'Entrepreneuriat, et du financement des moyens indispensables pour un développement cohérent.

Tels sont les thèmes que nos éminents spécialistes invités ont accepté de traiter aujourd'hui. Au nom de l'AIPEO, je les remercie déjà de leur contribution avant de leur céder la parole.

***Marie-Hélène CHABAUD-NADIN*, Conseillère municipale déléguée aux Relations internationales et aux Jumelages**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Bayonne.

En effet Monsieur le Maire, en déplacement à l'étranger, m'a chargée de vous transmettre ses plus sincères remerciements pour avoir choisi Bayonne comme lieu de votre

colloque. Et plus particulièrement à Mme Huguette Zinsou Guibbert qui l'a organisé avec célérité malgré les problèmes logistiques qu'elle a rencontrés.

Bayonne, port vieux de plus de deux mille ans a toujours été une ville de rencontres et d'échanges, une cité conviviale et accueillante. Et même si, aujourd'hui, certains revendiquent une ville basque, elle a été romaine, gasconne, anglaise, elle a accueilli les Juifs fuyant l'Inquisition espagnole puis portugaise, que l'on appelait Marchands Portugais et qui lui ont donné sa tradition chocolatière. Au siècle dernier, elle a accueilli les Espagnols fuyant la guerre, puis les Portugais cherchant un travail.

Bayonne s'est forgée de tous ces apports culturels, elle a gardé de tous ces passants (qui pour beaucoup s'y sont établis) des traces que vous retrouverez en visitant ses quartiers et plus particulièrement ce quartier Saint Esprit où a lieu ce colloque aujourd'hui, ainsi que le vieux et le petit Bayonne.

Bayonne vous présentera donc ses multiples facettes, ses traditions mais aussi ses innovations, avec plus particulièrement la navette que vous pourrez emprunter pour vous promener dans la partie commerçante de la ville.

De nombreux sujets que vous aborderez aujourd'hui, de l'eau à l'économie en passant par l'alphabétisation, restent pour nous aussi des sujets actuels. Et nous serions très intéressés par le compte rendu des travaux de votre colloque.

Bayonne vous remercie de l'avoir choisie et vous souhaite un bon séjour entre ses murs.

INNOVER DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DES JEUNES

L'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement

***Flore GANGBO*, Professeur de médecine à l'Université d'Abomey Calavi (Bénin), membre du Conseil National de l'Éducation, Ancien ministre de la Santé.**

Superficie	112 .600 km^2
Population	9. 598 787 h
• moins de 5 ans	17%
• moins de 15 ans	47%
Taux de croissance démographique	3,5% par an
Taux de croissance économique	3,7% par an, de 2003 à 2012

La carte et le tableau donnent un aperçu de mon pays. Au niveau institutionnel, le Conseil National de l'éducation (CNE), institué par la loi N° 2003-17 du 11 Novembre 2010 portant orientation de l'Éducation Nationale en République du Bénin, est l'organe de régulation et de coordination du système éducatif national organisé autour de quatre pôles d'Enseignement : Maternel et primaire, Secondaire, Technique et professionnel avec la reconversion et l'insertion des jeunes, Supérieur et recherche scientifique, Culture, alphabétisation, artisanat et tourisme. Le CNE a pour attributions de veiller :

- au respect des grandes options éducatives et à la mise en œuvre de la loi d'orientation de l'éducation nationale ;
- à la coordination de tout le système éducatif national ;
- au suivi de l'application de ses décisions et délibérations ;
- à émettre des avis et formuler des propositions sur la pédagogie, les programmes, l'organisation, les résultats du système éducatif et la formation des enseignants.

Le premier graphique présente l'évolution des effectifs dans le primaire. Les graphiques suivants montrent les évolutions dans les autres secteurs (secondaire et supérieur).

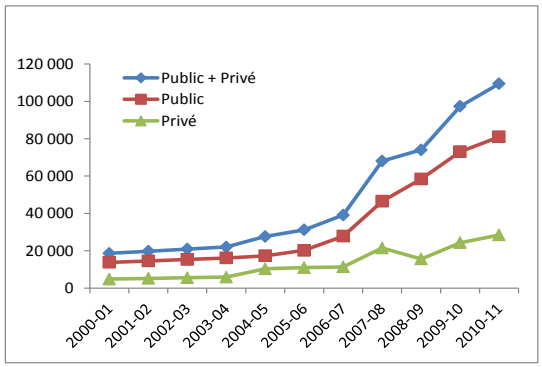

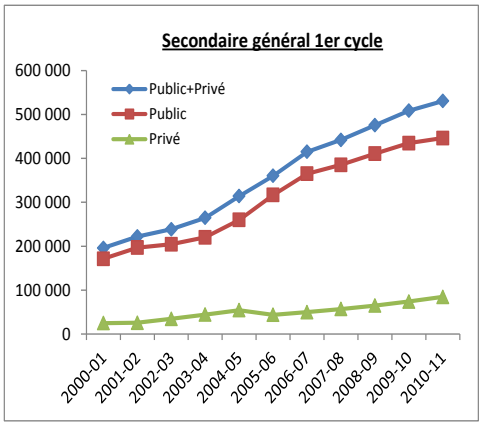

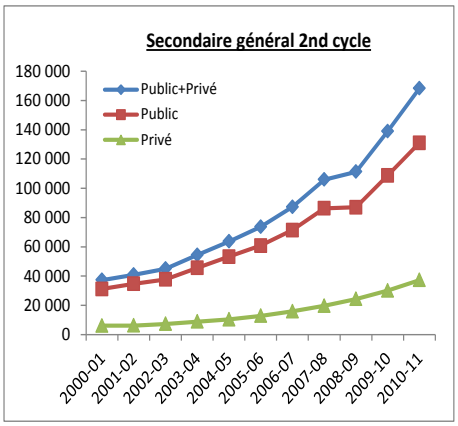

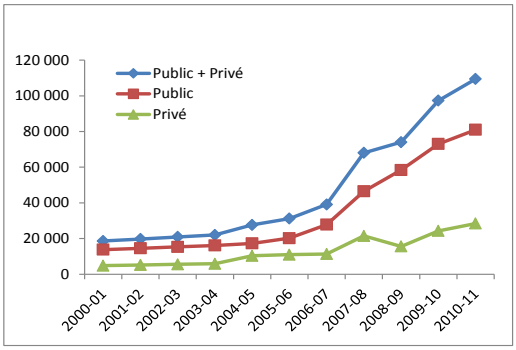

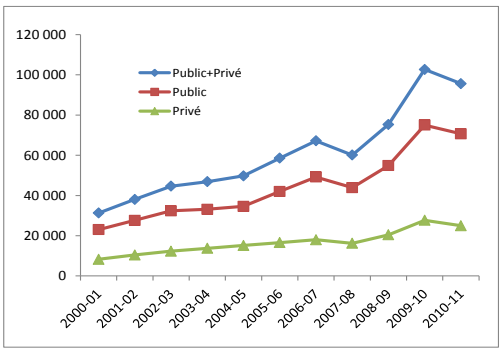

Paysage des télécommunications et source d'énergie

De 1990 à 2005, le nombre de téléphones fixes est passé de 3 à 9 pour 1 000 habitants. Le secteur de la téléphonie libéralisé en 1997 est desservi par 5 opérateurs ; on compte 89 téléphones pour mille habitants ; la télédensité en mobiles est passée de 4,64 en 2003 à 39,42 en 2008.

Quant à l'Internet, Sat 3 est un câble sous-marin avec le Portugal, l'Espagne, l'Afrique du Sud, avec des connexions le long de la côte atlantique ouest africaine ; le point de chute est à Cotonou, seul lien en fibre optique avec le Monde : il constitue la source principale de l'internet à haut débit.

Libéralisé en 1997, le secteur de la radio et de la télévision comportait, en 2006, 71 fréquences de radio, 6 télévisions de diffusion conventionnelle et 18 de diffusion MMDS.21. La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication attribue les fréquences radioélectriques et régule le fonctionnement des médias.

L'énergie provient de la production hydroélectrique ; elle est fournie en grande partie (plus de 90%) par la Communauté Électrique du Bénin (CEB) à partir des barrages d'Akossombo au Ghana, de Taabo et Kossou en Côte d'Ivoire et de Nangbéto au Togo. Le barrage hydraulique au Nord-Ouest est saisonnier et fournit à peine 0,20% de l'énergie électrique. La crise énergétique persiste depuis bientôt 10 ans ; c'est la raison pour laquelle, pour les nécessités importantes, le recours aux groupes électrogènes est largement répandu.

Expériences de TIC dans le secteur de l'éducation

Diverses expériences de développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont été menées au Bénin, parmi lesquelles, nous pouvons citer :

Le projet GLOBE (Global Learning and Observations to Benefit the Environment)

Il a été lancé en 1995 dans certaines écoles primaires et secondaires. En 1998, le Projet d'Équipement des Établissements pour la Recherche et l'Étude sur l'Environnement en est

issu. Cent-huit établissements y ont participé ou en font toujours partie ; 107 de ces établissements ont reçu des équipements ; 231 enseignants ont été initiés à l'utilisation basique de l'ordinateur et d'internet. Le projet a été financé de 1995 à 1998 par l'Ambassade des États-Unis (Corps de la paix, UNHCR, USAID). En 1998, l'USAID a pris en charge la formation et le gouvernement les équipements et le suivi. Depuis 2006, c'est le gouvernement qui s'occupe de tout.

L'IFADEM (Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres)

Cette œuvre de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) et de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) a été inaugurée en 2009. Elle visait l'amélioration des compétences des instituteurs dans l'enseignement du français ; elle se poursuit dans les zones rurales prioritaires. Il s'agit d'un dispositif hybride comportant une formation traditionnelle, une formation sur les TIC et une formation à distance.

L'École Nationale d'Instituteurs d'Abomey dispose de 20 postes de travail multimédia, avec panneaux solaires assurant la sécurité électrique et des équipements informatiques.

Pour résoudre les problèmes suivants liés au **personnel enseignant** : nombre insuffisant, non qualification de plus de la moitié (environ 58%) des enseignants du primaire, incapacité des Écoles Nationales de formation des Instituteurs (ENIs) à former tous les enseignants immédiatement, certaines communautés ont eu à recruter des enseignants sans qualification professionnelle, appelés enseignants communautaires.

Avec l'appui institutionnel et financier de diverses structures (UNICEF-USAID-MEMP, Fonds UNICEF-Pays-Bas, FTI, DANIDA-KFW-AFD et Japan Trust Funds-UNESCO), une formation diplômante a été mise en place à l'endroit de ces enseignants communautaires, qui ont, par la suite, été reversés en « agents contractuels de l'État ». Il s'agissait d'une formation qui visait à préparer les 9 925 enseignants communautaires à l'obtention du Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) et à améliorer la qualité des enseignements en renforçant leurs capacités pédagogiques. Cette formation était fondée sur quatre stratégies : la formation présentielle (avec support papier et support audio complémentaire), la formation à distance, la formation par tutorat (tutorat de renforcement assuré par les directeurs d'écoles) et les stages pratiques de professionnalisation dans les écoles (avec un mentor-coach et un suivi continu par le corps de contrôle, les encadreurs et les directeurs d'écoles).

Le CED (Centre d'Éducation à Distance)

Créé en 2000, avec l'appui de la Banque Mondiale, c'est un institut de formation pour le développement, destiné aux décideurs, cadres, société civile, étudiants, privé, presse... Il vise à promouvoir la formation à distance, encourager le partenariat (éducation) et accompagner les mairies. Ce centre promeut l'innovation dans les gestions : académique, recherche, coopération interuniversitaire. Dans l'enseignement supérieur, un portail web de l'Office du Baccalauréat a été créé ; il s'agit d'un outil de gestion de l'éducation grâce auquel l'accès aux services a été facilité ; les candidats y trouvent des informations utiles telles que : numéros de tables, centres d'examen, résultats instantanés (proclamation officielle), épreuves et résultats des années passées, conseils de tous genres, opportunités après le baccalauréat.

Le CERCO (Centre d'études et de renforcement des connaissances)

Créé en 1998, il comportait au départ un effectif de 1 126 élèves pour la classe de 6e. La première promotion est entrée à l'université en 2005. Le CERCO a créé 77 collèges entre 2005 et 2007. Il a connu une envergure africaine et internationale avec l'implantation de ses

antennes au Mali en 2006, en France en 2007, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Togo et au Niger…

En quinze années d'existence, le CERCO comptait 60 000 élèves et étudiants, 1 200 enseignants.

Au niveau de l'enseignement et la gestion de l'éducation, le CERCO a introduit les TIC et distribué des milliers d'ordinateurs aux apprenants dans tous ses établissements ; ces ordinateurs sont connectés au réseau internet. Pour bénéficier de la remise d'ordinateur, l'étudiant doit avoir versé les frais d'inscription et soumis un dossier de candidature. Ainsi, à moindre coût, les étudiants profitent de la solidarité et de l'entraide à la dotation d'ordinateurs. Chaque étudiant suit une formation en informatique, dispose d'une adresse email, d'un compte E-learning sur la plate-forme de CERCO. Les parents d'élèves ont accès à un serveur vocal et un service SMS qui leur donnent des informations sur l'évolution scolaire de leurs enfants. Les enseignants sont formés en informatique, à l'utilisation des tableaux interactifs, et des visualiseurs 3D ; ils peuvent s'intégrer à l'équipe des chercheurs pour la production d'articles scientifiques. Les relations avec les fournisseurs sont mutuellement bénéfiques (de l'ordinateur de bureau au don des Ipad) ; les fournisseurs peuvent anticiper la demande des étudiants.

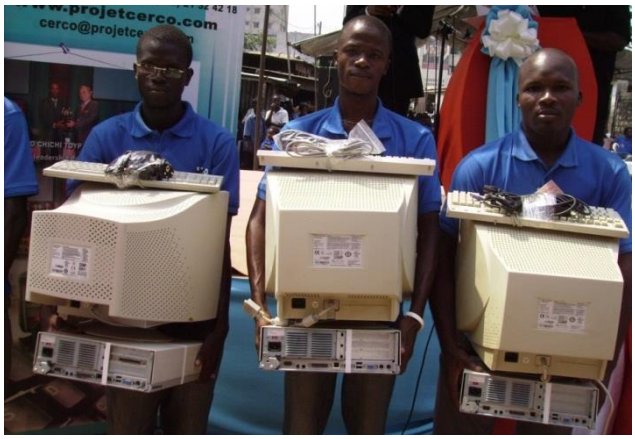

Au niveau des collectivités locales, le CERCO a mis sur pieds le « bus de l'Internet », afin de rapprocher les populations des TICS, organisé une formation gratuite des maires et des adjoints, et doté en ordinateurs les mairies de Cotonou, Lokossa et Zogbodomé. Pour les salariés, c'est un accroissement du management participatif (implication et responsabilisation) et des facilités d'accès aux formations (Master et Doctorat pris en charge). Un Système qualité (planification, auto-évaluation et culture de compte rendu avec obligation de résultat) ; 70% du staff est féminin.

Au niveau de l'environnement, le CERCO œuvre pour une réduction de la consommation du papier et une plus grande utilisation des tableaux interactifs ; la politique écologique est prônée à travers l'incitation aux projets associatifs de protection de la nature.

Au niveau des médias, le CERCO est en partenariat avec l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin pour l'informatisation de leur système de gestion (Caisse), les universités d'Abomey-Calavi et de Parakou : inscription en ligne (plus 100 000 étudiants en 2011). Des équipements offerts : 25 millions F cfa à l'Université de Parakou et 50 millions F cfa à l'Université d'Abomey Calavi.

Pour conclure : Enquête de type qualitative et quantitative, menée en 2008

Il s'agisssait d'étudier et de comprendre les processus d'intégration des TIC à partir du vécu et du cadre de référence propre aux acteurs principaux de l'école. Cette enquête a montré que c'était un fait récent qui résultait des initiatives privées des responsables d'établissements. Les programmes comprenaient des notions de base en informatique et une initiation à l'internet ; ils étaient enseignés par des informaticiens, financés par les parents (10 000F/an), sauf dans le cas de l'Institut CERCO où il y avait des contrats avec des cybercafés à 100F l'heure (au lieu de 500F). Les contraintes et difficultés résidaient dans les infrastructures (électrification, téléphonie, ordinateurs en nombre insuffisant, connexion à internet) et l'accompagnement (formation, financement).

En conclusion : L'espoir est permis !

Une formation internationale pour les ingénieurs et dirigeants d'entreprise : 2iE

***Sophie RIVIERE*, Directrice à 2iE, Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement, Ouagadougou (Burkina Faso)**

L'Afrique en croissance

C'est l'émergence des « lions » africains !

La croissance démographique est rapide. En 2013, il y a un milliard d'habitants, dont le tiers a moins de 25 ans. En 2020, il y aura 500 millions d'actifs, et en 2030, l'Afrique représentera 20% de la population mondiale, avec 50% des habitants dans les villes.

Il y a un véritable élan économique avec une croissance de plus de 5% par an depuis 10 ans, et 62 milliards de dollars d'investissements étrangers et le deuxième taux mondial de retour sur investissement.

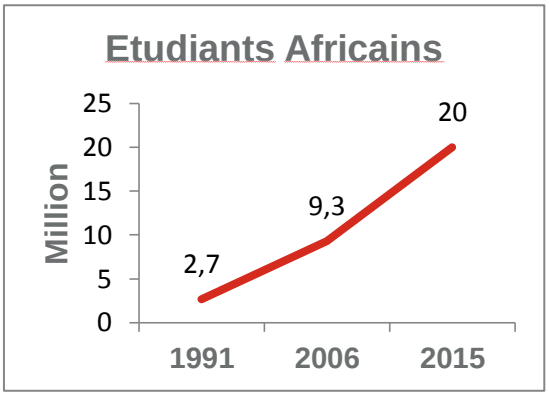

Sur le plan de l'éducation et de la recherche, la croissance du système éducatif est plus lente que celle de la classe moyenne. Aujourd'hui, 20 000 Africains hautement qualifiés quittent le continent chaque année. Il y a des écarts grandissants entre les attentes et les réponses apportées Des investissements sont réalisés dans l'éducation primaire et secondaire, mais des faiblesses dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle sont patentes. D'où des niveaux de chômage élevés chez les jeunes, alors qu'il y a un manque criant de compétences chez les professionnels publics et privés.

Le contexte est favorable pour développer les nouvelles technologies qui facilitent l'accès à l'éducation.

Il y aura 330 millions de jeunes Africains sur le marché du travail dans les quinze prochaines années et 128 millions de ménages africains appartenant à la classe moyenne en 2020 ; dès aujourd'hui, il y a 650 millions de téléphones portables en Afrique.

2iE a développé un nouveau dispositif de formation professionnelle en ligne, le « taxi brousse » low coast. Il donne de la flexibilité (rentrée chaque mois), permet d'obtenir des certificats à partir de 60 000 F CFA et d'avoir des coachings en ligne.

Construire le monde de demain

2iE a pour objectif de former, innover et entreprendre pour contribuer au développement du continent africain. C'est une association internationale d'intérêt public, sans but lucratif, attachée à la diversité culturelle et la mixité sociale. 2iE rassemble une population d'étudiants de plus de 25 nationalités différentes au sein du même campus.

Un système innovant de prêts aux étudiants a été mis en place en partenariat avec la Bank of Africa et l'Agence Française de Développement et des financements privés, rendant accessible la formation à 2iE : les deux tiers des étudiants sont originaires des classes moyennes et 40% d'entre eux sont boursiers.

Au niveau le plus faible, en deux ou trois années, l'étudiant peut devenir bachelor en ingénierie, bachelor en sciences, bachelor technologique. Il y a ensuite un master d'ingénierie 2iE, ou des masters spécialisés, en deux ans, puis le Doctorat ès-sciences de l'eau, de l'énergie et de l'environnement (trois ans).

Des formations reposent sur une recherche pour le développement avec un Centre commun de recherche Eau et Climat (Eau, dépollution, écosystème et santé ; Hydrologie et Ressources en eau) et un Centre commun de recherche Énergie et Habitat durable (trois spécialités : Biomasse, énergie et biocarburants ; Énergie solaire et économies d'énergie ; Eco-matériaux de construction).

L'École doctorale internationale a 15 universités partenaires et 2iE est Membre fondateur de l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable.

Les effectifs sont en croissance. Il y a actuellement 2 500 étudiants en présentiel, 1 500 apprenants en formation à distance ; 40 doctorants. Il y a eu 5 000 diplômés depuis la création de l'école. Le pourcentage de filles est passé de 8% en 2005-6, à 30% en 2012-3, tandis que l'âge moyen en première année baissait de 26 à 20 ans. 95% des diplômés sont en poste au bout de 6 mois, 98% travaillent en Afrique.

2iE a une dimension internationale et multiculturelle, avec des étudiants de 27 nationalités en présentiel et de 30 nationalités dans l'enseignement à distance, des professeurs de 24 nationalités provenant de 4 continents. Sur le plan de la Recherche, il a 24 universités partenaires de 11 pays et de 4 continents.

Il y a des campus modernes dans deux pays :

.2iE Ouagadougou au Burkina Faso, 106 ha de campus, 4 000 m² de surface pédagogique et scientifique, 2 500 étudiants sur site.

.2iE Kumba au Cameroun, Campus anglophone, 3ha avec un site d'extension et 160 étudiants.

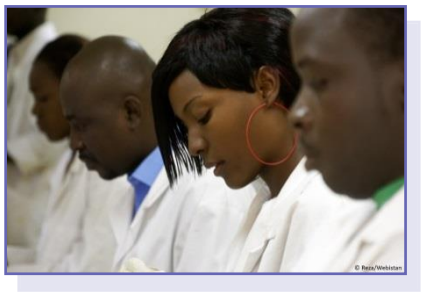

Un modèle de gouvernance innovant

En partenariat Public-Privé, 2iE est une Association internationale d'utilité publique. Son assemblée générale comprend le Collège des États membres, les Partenaires institutionnels et financiers, les Partenaires académiques et scientifiques et des Entreprises. Cette assemblée élit un conseil d'administration qui nomme la direction générale et

le conseil scientifique. Il y a 7 Comités : Stratégique, Audit, Risques, Éthique, Académique, Vie étudiante, Emploi.

En 2013, 2iE a reçu le 1er prix de la Global Social Venture Competition. Il a participé au lancement d'un réseau de Business Angels en Afrique de l'Ouest le 18 février 2013, une initiative 2iE/InfoDev (photo), et ouvert un concours pour la croissance verte, l'innovation et l'entrepreneuriat social en Afrique.

L'Intelligence économique est une innovation managériale

***Eric VALIN*, Consultant et formateur en intelligence économique, Université du Havre et Institut national des sciences appliquées (INSA) Rouen**

I. Genèse de l'Intelligence Economique

L'Intelligence Economique (IE) trouve son origine historique dans un souci de performance et de développement des connaissances, d'abord au Japon à l'ère Meïji, puis au Japon et en Allemagne en 1945, pour retrouver un rang de puissance après la défaite. Dès 1962 les États-Unis entreront dans la démarche jusqu'à en faire un outil de leur puissance hégémonique, souvent couplé avec les pratiques douteuses révélées par J. Assange et E. Snowden ; cette politique sera constante et progressive en particulier sous l'impulsion de B. Clinton et B. Obama.

La puissance, qui n'est pas la violence, n'est pas un mal en soi, car elle est le moyen pour un État normal d'assurer la subsistance et la sécurité de son peuple et de préserver la nation. Chaque pays dispose de plus ou moins d'atouts et de voies et moyens pour y parvenir.

Bien que se disant libéraux avec succès auprès des crédules, les États-Unis ont faussé le jeu normal des relations économiques internationales par de l'influence, du chantage et de la corruption. Le premier élément notable de cette pratique fût le réseau *Echelon* (écoutes téléphoniques) et plus tard, la *War room* et l'*Advocacy center* pour favoriser les entreprises états-uniennes sur le marché international.

Ces pratiques, prédatrices pour les autres, ont suscité des réactions, dont la définition d'une Intelligence Économique française à l'occasion de la préparation du XIe plan. La commission Industrie, présidée par Henri Martre, la définit ainsi en janvier 1994: « Ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement, de diffusion et de protection de l'information utile aux acteurs économiques, en vue de son exploitation et obtenue légalement, dans les meilleures conditions de qualité, de délai et de coût. »

C'est une définition qui sous-tend une conception d'ordre stratégique (long terme, planification, etc.) pour gérer projet, entreprise ou État. C'est en cela que l'IE française est une innovation managériale et pas seulement une pratique avec des recettes ; il faut considérer l'information comme matière première d'un développement fondé sur la gestion de l'information et la production de connaissance pour dégager un avantage compétitif.

II. Impact de la pratique de l'Intelligence Économique

Les trois éléments de la fameuse trilogie : savoir, savoir-faire, savoir être, sont impactés d'autant plus que dans ce monde en réseau et d'image on y ajoute le « faire savoir » pour disposer de l'influence qui est une forme importante de la puissance actuellement.

Laissons de côté l'impact de la pratique de l'IE sur l'État pour nous concentrer sur les conduites des projets et des entreprises.

Le premier stade de la pratique consiste à gérer **de** l'information : info ou intox, utile ou non, pour qui et pour quoi, etc.

Le second stade est la gestion de l'entreprise **par** l'information : l'optimisation de la circulation de l'information optimise le fonctionnement de l'entreprise : coordination des services et tâches, prise de décision, impact commercial sans oublier l'innovation, etc.

Les effets qui en résultent sont de divers ordres : gouvernance, rapports hiérarchiques, droit à l'erreur, organisation flexible et réactive, management par projet, synergie entre personnes et services, prise de décision éclairée par les connaissances partagées, prise en compte des environnements de l'entreprise ainsi que de l'hyper-concurrence mondiale et locale, réactivité aux menaces et opportunités, innovation, avantage concurrentiel, création de services de veille et d'analyse stratégique de l'information, éventuellement création de cellule de crise à titre préventif, travail en réseau pour se renseigner, influencer ou capter des ressources, etc.

Cette liste, loin d'être exhaustive des avantages de la pratique de l'IE, montre l'importance du domaine et la nécessité de s'en imprégner mieux que M Jourdain le faisait avec la prose. Un jeune diplômé avec une initiation à l'IE qui voudra créer son entreprise, concevra son plan d'affaires avec davantage de meilleures informations, mieux analysées et donc finalement une plus grande pertinence pour convaincre les banquiers et établir son entreprise avec succès.

Le jeune qui serait embauché dans une grande entreprise sera vite remarqué pour ses capacités de réflexion et de conception d'une gestion stratégique des projets, sa carrière s'en trouvera accélérée car il sera considéré comme élément à potentiel.

Si vous n'êtes pas convaincu des bienfaits de l'IE et, pour conclure par l'absurde: au cas où vous ne feriez pas d'IE, d'autres en font et vous êtes condamnés, au mieux, à survivre dans l'inconfort ; autant être positif et optimiste en s'imprégnant d'un domaine à succès !

Innover dans la formation à l'entrepreneuriat

***Benoît SONGA*, Directeur de l'AIPEO Canada**

I. Mise en contexte

La situation de chômage chez les diplômés africains est alarmante. Du Nord au Sud, les universités francophones africaines sont devenues des incubateurs des chômeurs.

Les problématiques cernées dans certains colloques portant sur la situation économique des jeunes diplômés africains font ressortir le clivage entre le milieu des affaires, le milieu politique, les universités et les besoins locaux. Les politiciens de certains pays africains misent sur les ressources naturelles pour créer les richesses, afin d'assurer la solvabilité de la fonction publique. Cette dernière reste le principal employeur et tout le monde veut devenir fonctionnaire. Les petites et moyennes entreprises se développent dans le contexte de l'économie informelle qui reste une économie de survie pour la grande partie des populations.

En Occident, le milieu académique est souvent sollicité dans divers domaines économiques. Les gouvernements financent certaines recherches universitaires dans un but économique et pour le bien-être des citoyens. Les résultats de certaines recherches occasionnent la création d'entreprises dans divers domaines et, par ricochet, la création d'emplois. En bref, les universités deviennent des incubateurs d'entreprises par le biais de la recherche, cet investissement des gouvernements occidentaux génère beaucoup de richesses dans les pays. Les écoles d'*entrepreneurship* sont financées par les gouvernements et les entreprises privées, afin de former des futurs entrepreneurs. Les gouvernements, les entreprises et les écoles investissent dans les concours entrepreneuriaux et d'autres programmes de création d'emploi afin de stimuler chez les jeunes l'esprit entrepreneurial. Au Canada, le gouvernement met à la disposition des jeunes des programmes sur l'éveil entrepreneurial dans le but de faire la promotion de la création d'emplois. Les petites et moyennes entreprises sont valorisées au même titre que les grandes entreprises. Au Québec, les petites et moyennes entreprises constituent les sources par excellence d'emplois pour le gouvernement.

II. AIPEO Canada : son approche et ses chantiers

Dans notre organisation, l'approche s'inspire des principes de l'Agenda 21. Il s'agit d'un programme de mise en œuvre du développement durable pour le XXIe siècle, initié par une ville ou un organisme, pour entamer une réflexion multisectorielle et participative sur son avenir en tant que communauté, puis élaborer et appliquer un plan stratégique d'actions à long terme qui traite des enjeux locaux et prioritaires de développement durable. Structuré en quatre étapes (état de la situation, consultation, plan d'action et suivi), l'agenda 21 local permet de mettre à contribution les forces vives de la communauté tout en favorisant plus de cohésion sociale, plus de démocratie participative et une citoyenneté responsable.

Le principe de l'agenda 21 a été lancé lors du Sommet de Rio, organisé par les Nations Unies en 1992. Il comprenait alors 40 chapitres et plus de 2 500 recommandations. Les sujets traités par ce plan d'action sont nombreux. Ils concernent entre autres :

- La coopération internationale, afin d'accélérer les politiques de développement durable des pays en développement ;
- La lutte contre la pauvreté ;
- La protection de la biodiversité ;
- La dynamique démographique ;
- La promotion de l'éducation et de la formation du public au développement durable.

L'agenda 21 peut également être mis en œuvre à l'échelle d'une université aussi bien que d'un établissement scolaire : c'est l'agenda 21 scolaire. Notre préoccupation dans le cadre de pacte de solidarité est de partir de l'Université pour bâtir un protocole qui permettra d'inclure les autres forces vives de l'économie informelle que l'on retrouve dans les zones urbaine, périurbaine et rurale des pays du Sud.

III. Défis et enjeux

Défis

- Adéquation formation académique, entrepreneuriat et emplois verts.
- Quelle est la place de la jeunesse ?
- Quel rôle est-elle appelée à jouer ?
- Comment l'amener à prendre sa place et à jouer ce rôle ?

Enjeux

Amener la jeunesse africaine à jouer son propre rôle dans la lutte contre:

- le chômage;
- la pauvreté des jeunes;
- l'intégration régionale;
- la promotion d'un système commercial multilatéral ouvert et stable.

Obstacle

C'est le clivage entre le milieu universitaire, le milieu des affaires, les politiques, la société civile.

IV. Stratégies d'Aipeo Canada et innovation dans la sensibilisation

Nous créons des incubateurs d'entreprises universitaires de développement durable en travaillant avec les coopératives étudiantes et avec des concours entrepreneuriaux.

Objectifs

Démontrer, en s'inspirant d'autres modèles d'initiatives entrepreneuriales universitaires, aux gestionnaires d'universités africaines qu'il est possible d'initier des projets entrepreneuriaux au sein de milieux universitaires et de faire participer les jeunes étudiants à ces initiatives, afin qu'ils puissent développer à leur tour l'esprit entrepreneurial.

Thèmes

- Entrepreneuriat, facteur clé d'une économie africaine indépendante ;
- Universités et Hautes Écoles, moteurs de développement entrepreneurial en partenariat avec les divers acteurs économiques ;
- Modèles d'inspiration (actions, obstacles rencontrés dans l'implantation) ;
- Pertinence de l'entrepreneuriat dans la création d'emplois (inspiration québécoise).

Règlements des concours

Chaque équipe est appelée à rédiger, dans une période de 24 heures, une simulation de projet d'entreprise en lien avec les thèmes qui leur seront présentés la veille du défi. Les jeunes sont encadrés par diverses personnes-ressources au cours de cette compétition. Au terme des 24 heures, chaque équipe remet son plan d'affaires et par la suite, en fait la défense devant un jury de sélection.

V. Conclusion

Il faudrait que tous les acteurs s'impliquent en mettant en place des stratégies de consolidation sur la base d'une coopération locale; d'une coopération nationale et d'une coopération internationale, dans le but de créer des systèmes de réseautage, d'échanges et d'actions communes.

INNOVER PAR DE PETITES ACTIONS GÉNÉRALISABLES ET FRUGALES

Biogaz et bio digesteurs

***Laure YOVO*, responsable et fondatrice de l'Association Caritative pour le développement Humanitaire (ACDH)**

De retour d'un voyage découverte au Togo en 2006 avec des amis, il m'a paru indispensable d'accompagner nos sœurs de l'Afrique subsaharienne, afin de leur apporter peu à peu de l'autonomie dans le respect de l'environnement, du bien-être et de l'économie locale.

Rapidement, le dispensaire d'Ahlon Dénou, premier village pilote, a été doté de panneaux solaires pour faciliter les soins et les accouchements de nuit qui se faisaient jusque-là à la lumière d'une lampe de poche. En même temps, des lampes et des radios fonctionnant avec des batteries solaires ont été octroyées aux familles ayant des enfants scolarisés.

Grande fût notre surprise de constater, en 2010, que la plupart des radios et des lampes solaires étaient hors d'usage. Seul, l'éclairage du dispensaire marchait à faible rendement. D'investigation, en investigation, nous avons appris que les panneaux solaires ainsi que les batteries solaires ont une durée de vie limitée, 25 ans pour les plus performants. Les batteries à plomb ouvert (électrolytes liquide), utilisées pour les transistors et les lanternes sont très économiques, mais nécessitent un entretien tous les 6 mois, ce que nos sœurs rurales ne peuvent faire. L'énergie fournie par les panneaux solaires varie selon la météo (vent, pluie, autre intempérie...).

Devant ce constat, et face à la déforestation accrue de nos campagnes et contrées lointaines, le **Biogaz** vient à point nommé, dans le cadre d'un développement durable selon le code de Kyoto. Dans ce contexte, la pauvreté des campagnes africaines prend de plus en plus d'ampleur face à une population démunie, analphabète de surcroît, et pour laquelle l'utilisation du Biogaz serait incontestablement une source de revenu et de richesse.

1. Condition de la femme subsaharienne : un paradoxe culturel lié au système patriarcal et au « droit coutumier »

Les femmes africaines sont scolarisées à 67%. Elles représentent 70% de la force agricole du continent et produisent plus de 90% des denrées alimentaires (Production vivrière, restauration, cueillette, transformation, élevage, artisanat, commerce). Elles jouent un rôle important dans le maintien de la cohésion sociale. Par contre, plus de la moitié des femmes qui ont une activité commerciale ne possèdent pas de compte bancaire ; elles n'ont pas d'accès aux techniques modernes ; les initiatives sont freinées ; elles ne peuvent pas emprunter. Les causes sont dans la soumission au système patriarcal, le poids important de la culture…

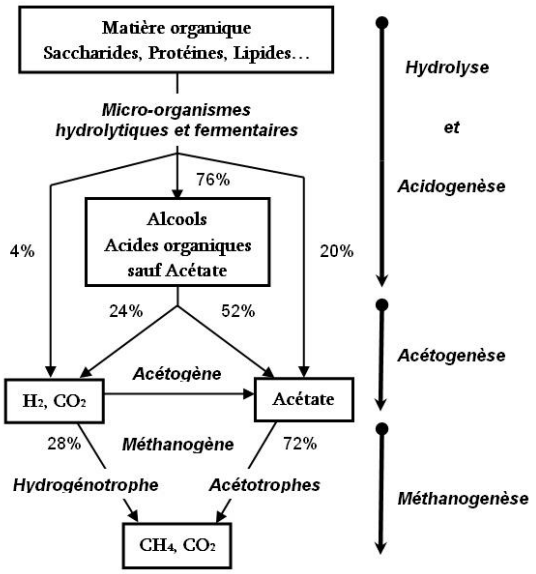

2. Le biogaz : Combustible écologique, renouvelable, durable et accessible

Le biogaz est un gaz combustible produit de fermentation de matières organiques ou végétales. Résultat d'une fermentation anaérobie, il est formé essentiellement de

méthane. Il est utilisé pour produire de la chaleur ou de l'électricité (échelle industrielle) et dans les cuisines ou pour l'éclairage. Il a des avantages environnementaux, car il provient de la fermentation des matières organiques ; c'est un dépolluant, car sa combustion est deux fois moins toxique que celle du bois.

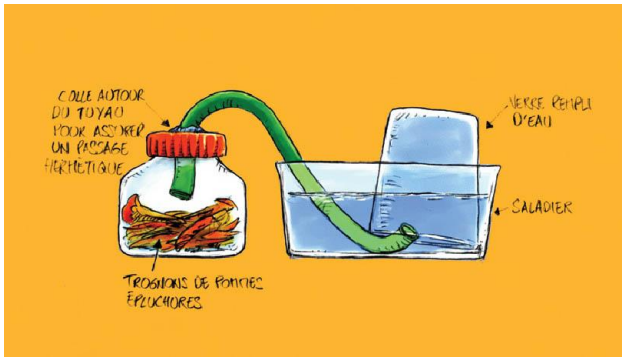

La méthanisation se fait par une suite de réactions complexes, à température ambiante ; 90% de la matière organique dégradée devient du biogaz.

C'est un processus naturel qui se fait spontanément dans les décharges et les marais.

3. *Les biodigesteurs*

Les bio digesteurs valorisent les déjections humaines et animales et améliorent la valeur fertilisante des effluents. La production de biogaz limite la pollution et est une source économique d'énergie.

Il existe différents types de biodigesteurs, à alimentation continue ou non.

Il y a de nombreuses difficultés dans la mise en place des biodigesteurs : le maintien du rapport carbone-azote est important ; il faut donc surveiller la source des excréments. Il faut manier des excréments. La performance du système dépend d'une collecte de matière suffisante. Il y a couramment des problèmes d'étanchéité…

Il importe aujourd'hui de capitaliser les expériences en biogaz :

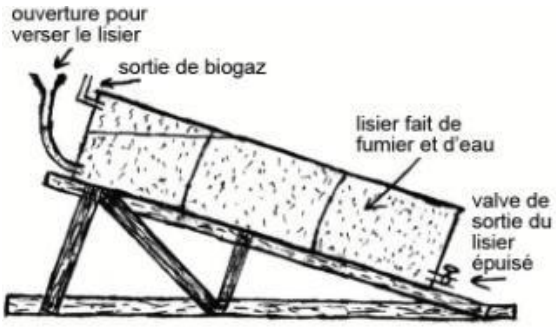

Déterminer la quantité et la fréquence d'approvisionnement optimale ;

Définir le responsable de l'entretien quotidien ;

Prévoir une utilisation pour le compost/lisier produit.

Les facteurs sociaux sont à prendre en compte ; les facteurs techniques ne sont pas les seuls importants.

Le développement d'une culture villageoise du poivre au Gabon

Création d'une micro-entreprise en Afrique

***Huguette ZINSOU GUIBBERT*, administrateur** de l'AIPEO

En 1999 j'ai créé à Libreville, au Gabon, la société *International Commodities* et une *plantation de poivre, le jardin de Sessi* à N'Koltang, à 27 km de cette ville.

En 2000, des associations de femmes ont été mises en place dans le village pour cultiver du poivre ; une aide du ministère de la coopération canadienne (matériel agricole) m'été accordée.

La plantation de poivre nécessite au départ du bouturage puis la mise en terre des jeunes plants : il s'agit de faire des boutures à partir de poivriers existants et de les mettre en terre dans de petits pots pour réaliser une pépinière. Les premiers poivriers ont été obtenus de cette façon, au Bénin et au Gabon.

Sur la première photo de droite, nous voyons le conservateur de la mission de Sainte Anne près de Libreville qui nous a donné les premières branches pour faire nos boutures.

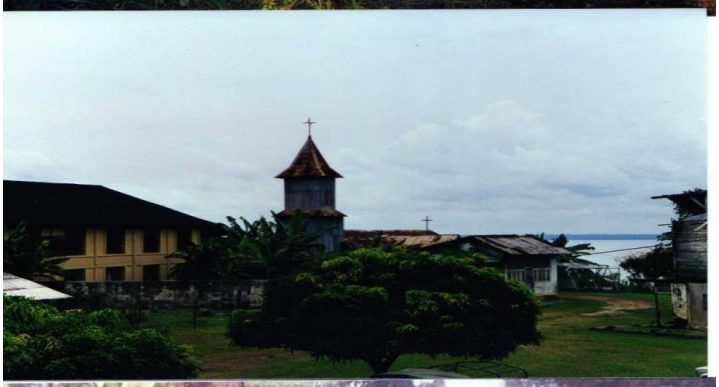

La photo ci-dessus montre que le poivrier est une liane qui pousse en s'enroulant autour d'un tuteur ; la plante ne doit pas mesurer plus de trois mètres lorsqu'elle arrive à maturité. Il faut donc la tailler régulièrement pour la renforcer et la nourrir avec du compost fabriqué sur place.

La **diversification des produits** mis en terre était nécessaire (photos de gauche), car ces différentes cultures donnaient des fruits à des périodes très

espacées : le poivre au bout de trois ans, le gingembre au bout de dix mois… Il y avait donc sur la plantation des fleurs vendues quotidiennement, des épinards vendus au bout de quelques mois, du gingembre, des ananas, des bananes et des papayes et des légumes, d'où un apport financier dès le début de la culture.

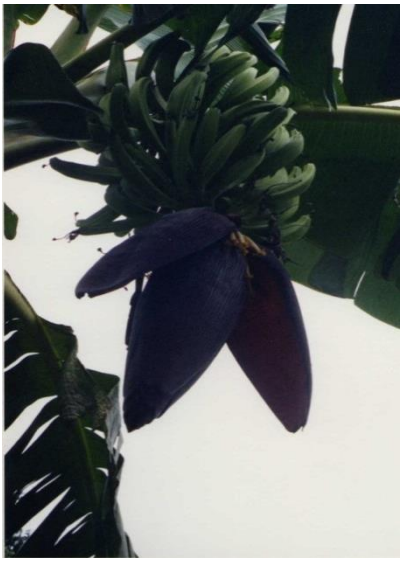

Gestion de microprojets pour le fonds canadien d'initiatives locales

J'ai été appelée peu de temps après le début de l'exploitation par l'ambassade du Canada pour gérer des microprojets pour le fonds canadien d'initiatives locales qui n'existe plus aujourd'hui. La gestion de projet se fait en un certain nombre d'étapes :

- Présentation des initiateurs des projets à l'équipe chargée de les financer,
- Etude de faisabilité,
- Choix des projets à financer,
- Financement,
- Suivi.

Pour innover dans la gestion des microprojets aujourd'hui, il faudrait investir dans des secteurs porteurs et avoir une vision à long terme pour assurer la pérennité des actions mises en place.

Les secteurs porteurs sont aujourd'hui : l'agriculture durable, les nouvelles technologies (informatique, bioénergie, énergie solaire, hydro-énergie), le tourisme, la création artistique, l'agro-industrie, la transformation des matières premières, le bâtiment, la formation professionnelle, la voierie.

Des réalisations du Fonds canadien d'initiatives locales en 2000

École primaire et centre de santé

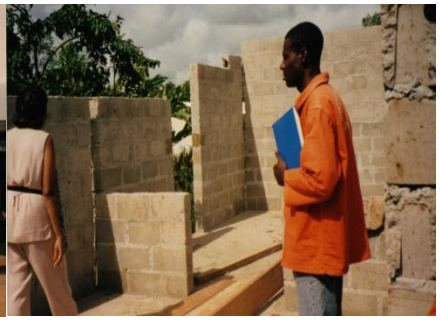

Centres de formation : couture, secrétariat, alphabétisation

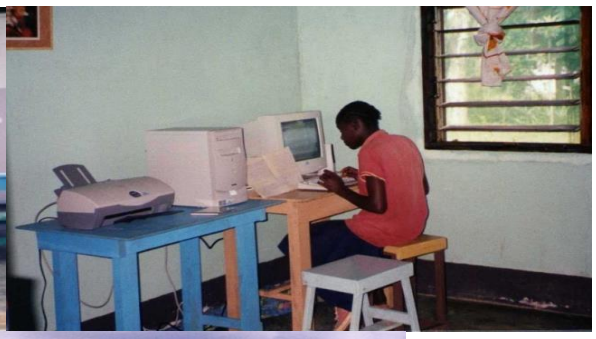

2012 création de RCF international

En 2012, j'ai créé une entreprise de formation et une association. Au colloque de l'AIPEO en 2011, il y a eu de nombreux participants intéressés par la formation des élus locaux. L'expérience de la gestion des projets pour l'Agence Canadienne de Développement m'a permis de réaliser que l'accompagnement des porteurs de projets était nécessaire.

Il n'y a pas en Afrique des Instituts de statistiques fiables ; en créer au niveau régional (Afrique de l'Ouest) serait utile. Travailler avec des jeunes dans des centres de formation à l'artisanat permettrait de diminuer le secteur informel. Ces jeunes apprendraient un métier et créeraient ensuite leur petite entreprise. C'est ma mission aujourd'hui.

Le succès rencontré au Kenya par le service de mobile banking M-PESA est-il reproductible dans d'autres pays ?

Dans le cadre du séminaire organisé à Bercy pour la restitution d'une étude visant à réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement, Arthur Muliro, Directeur Général Adjoint de la *Society for International Development* a fait le point sur M-PESA, un service de *mobile banking* qui rencontre un franc succès au Kenya.

M-PESA a été créé en 2007, et est depuis le symbole de la révolution technologique dans l'univers des transferts d'argent et du paiement par mobile. Au 1er mars 2012, M-PESA compte en effet 14 652 593 utilisateurs actifs, soit un Kenyan sur trois, et de nombreux prix !

Le succès indéniable de M-PESA, et l'évolution constante de ses usages, posent la question de sa reproductibilité dans d'autres pays. Tout l'enjeu est de savoir jusqu'où va la réussite du service et si elle est uniquement liée à une configuration spécifique (fort taux d'équipement en téléphonie mobile et faible taux de bancarisation). Autre point, la combinaison de facteurs technologiques, sociétaux et étatiques interconnectés n'est-elle pas déterminante ? S'agit-il d'ouvrir les cadres réglementaires pour favoriser le développement d'un tel service, et tous les pays peuvent-ils les ouvrir suffisamment ? Autant de questions soulevées par Arthur Muliro lors de ce colloque et que nous relayons ici.

M-PESA, un outil simple et évolutif immédiatement adopté par la population kenyane

M pour "mobile", PESA pour "argent" en langue swahili : le système M-PESA a été développé entre 2003 et 2006 par Sagentia, entreprise spécialisée dans le développement de produits technologiques, pour Safaricom, opérateur de téléphonie mobile kenyan. Commercialisé à partir du 6 mars 2007, M-PESA était à l'origine prévu pour envoyer et recevoir des paiements de faible montant par le biais du téléphone portable.

Le principe ? Un abonné, enregistré gratuitement au service, se rend auprès d'un agent agréé M-PESA avec l'argent en *cash* et le numéro de téléphone du destinataire. Pour une somme d'un peu plus d'un dollar, l'agent met en place son compte virtuel configuré directement sur sa carte SIM, qu'il crédite avec l'argent déposé précédemment. Ensuite, l'expéditeur n'a plus qu'à transférer ce montant par SMS à son destinataire.

Cette praticité et l'engagement de Safaricom pour la formation des Kenyans à ce service novateur ont permis à M-PESA d'être très vite adopté par la population. Le service s'intègre parfaitement dans un pays faiblement bancarisé (21% des habitants possèdent un compte bancaire), mais fortement équipé en téléphonie mobile (87% des Kenyans possèdent un téléphone portable).

Des utilisations toujours plus innovantes ont vu le jour, comme le paiement de frais divers (frais de scolarité…), le paiement de factures (supermarchés, taxi, billets d'avions, hôpitaux…), les prêts sociaux et la collecte de fonds, ou encore la gestion et le contrôle virtuels des comptes. Safaricom a créé M-Kesho, un service de compte épargne en partenariat avec Equity Bank, connecté à M-PESA. Il s'agit d'une carte de crédit prépayé avec laquelle il

est possible de déposer et retirer de l'argent par téléphone portable. Le service M-PESA inclut aussi la possibilité d'envoyer de l'argent via Western Union dans 45 pays.

Enfin, M-PESA permet d'aider les Institutions de Microfinance (IMF) à rationaliser leurs opérations. En effet, comme le coût des transferts d'argent est réduit, les IMF peuvent offrir des taux d'emprunt plus compétitifs à leurs utilisateurs.

L'intérêt pour M-PESA se traduit dans les chiffres :

- Plus de 14,6 millions d'utilisateurs actifs en mars 2012,
- 650 millions de dollars transitent chaque mois,
- 7 milliards de dollars ont transité en 2010 (10 milliards étaient prévus pour 2011),
- 75% des adultes ont accès aux systèmes financiers en 2010, contre 20% en 2006.

M-PESA facilite le transfert d'argent et contribue au développement local

Le succès éclatant de M-PESA ne s'explique pas par un unique facteur, mais plus probablement par la convergence de nombreux avantages :

- **Une commodité et une accessibilité renforcées.** Il est possible de gérer son compte directement sur son téléphone mobile 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les petits commerçants et les petites entreprises peuvent élargir leur marché, car plus de 30 000 agents de transferts sont présents dans le pays (et seulement 400 agences bancaires).
- **Des coûts de transactions plus faibles et l'absence de frais de gestion de compte.** Pour 500 dollars envoyés, M-PESA prélève 6 dollars de frais, quand Western Union prélève 17 dollars. Les comptes bancaires, désormais virtuels, ne nécessitent plus de frais de gestion. Un autre effet de ce type de solution est d'encourager la concurrence entre opérateurs de transfert d'argent, ce qui conduit à une baisse des commissions et donc des coûts.
- **Des transactions plus rapides.** Les transferts d'argent ou paiements ont lieu en temps réel (temps de la transmission d'un SMS) et vont directement au receveur, sans intermédiaires.
- **Une plus grande sécurité.** Il n'est pas nécessaire de se déplacer avec de grosses sommes d'argent liquide sur soi.

La facilitation des transferts d'argent via la téléphonie mobile a un impact important sur le développement du pays. Elle permet à des populations ne possédant pas de compte bancaire d'avoir accès à des systèmes bancaires alternatifs. Les commissions sur les transferts d'argent étant moindres, les ressources profitent davantage au financement des besoins essentiels de la population kenyane (nutrition, éducation, santé), à la création d'entreprises et encouragent l'épargne.

M-PESA participe également à la création d'emplois : 500 nouveaux agents sont recrutés chaque mois et les opportunités d'emplois dans les zones rurales sont élevées.

Le système viable M-PESA peut-il être aisément reproduit ailleurs ?

Si le succès de M-PESA au Kenya est indéniable, il est difficile de savoir s'il est aisément reproductible dans d'autres pays.

Les conditions de sa réussite semblent nombreuses :

- **Les réglementations sur les systèmes et produits financiers, très différentes d'un pays à un autre, sont à adapter**. Chaque pays doit donc mettre en place une régulation qui ne fasse pas obstacle à l'innovation et ne crée pas de déséquilibre au sein du système financier.
- **Il faut disposer d'un puissant réseau de distribution pour démocratiser un système comme M-PESA.** Pour rappel, 30 000 agents de transferts sont présents sur le territoire kenyan.
- **L'installation d'un service comme M-PESA nécessite la création de partenariats entre les opérateurs de téléphonie mobile et les banques.** Ces deux entités doivent s'entendre sur les types d'innovations et les coûts des opérations financières, sans perdre de vue les bénéfices à apporter aux clients.
- **Le développement du réseau ne s'acquiert pas sans une confiance du client.** Il est important d'éduquer et former les agents comme les populations aux particularités de ce système.

La diversité des situations enregistrées dans les autres pays où a été lancé M-PESA, notamment en Afrique du Sud et en Tanzanie, tend à prouver que le modèle n'est pas facile à reproduire :

En Afrique du Sud, M-PESA a été lancé en septembre 2010 avec l'ambition de rassembler 10 millions d'abonnés en 3 ans. Pourtant, en mai 2011, ils n'étaient que 100 000. Cette déception commerciale était due à un mauvais ciblage de la clientèle et à un environnement réglementaire trop strict. Ses « propriétaires », l'opérateur Vodacom et le groupe bancaire Nedbank ont par la suite revu leur approche en réfléchissant au développement de nouveaux services et aux possibilités d'atteindre les zones rurales d'Afrique du Sud.

En Tanzanie, ce service, lancé en 2008, a tardé à rencontrer le succès escompté auprès de la population, car, entre autres écueils rencontrés, le réseau d'agents de transfert n'était pas assez dense. La stratégie a ensuite été révisée et, aujourd'hui, près d'un Tanzanien sur quatre est équipé du réseau M-PESA (soit 9 millions d'utilisateurs).

Le service a également été lancé à **Madagascar, en Inde, en Égypte** avec des succès mitigés.

L'étude "Réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement : Outils et produits financiers pour le Maghreb et la Zone franc" a été menée par l'association Épargne sans frontière pour le compte de la Banque africaine de développement, de la Direction générale du Trésor et de l'Agence Française de Développement.

Des propositions ont été formulées, portant en particulier sur l'amélioration de la bancarisation, la mise au point de produits financiers innovants, le soutien aux technologies de paiement dématérialisé et l'adaptation de cadres réglementaires et législatifs.

QUELQUES INNOVATIONS
DANS LES DOMAINES
DE L'AGRICULTURE, DE LA SANTÉ,
DE L' ÉNERGIE ET DE LA BANQUE

Innover dans le secteur de la santé

Projet Nevraxe Info Mobile

***Dr Hugues GANDAHO*, Neurochirurgien au Bénin**

Je suis Neurochirurgien militaire et Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Cotonou au Bénin. J'ai une activité hospitalière essentiellement publique qui comprend environ 15% de neurochirurgie pédiatrique. Nos populations sont démunies et souvent analphabètes. Nous ne pouvons pas rester paisibles face à l'extrême pauvreté qui rend difficile l'exercice de la neurochirurgie chez les enfants.

C'est dans le cadre d'une meilleure accessibilité aux soins de neurochirurgie, que j'ai initié un programme social de prise en charge dénommé NEVRAXE INFO MOBILE.

La première Dame du Bénin, Mme Chantal Boni Yayi, parraine ce projet. Le lancement de la collecte des fonds a eu lieu en juin 2013, au cours d'un dîner qui a réuni les opérateurs économiques, les représentations diplomatiques, le corps médical et de nombreux sympathisants: deux cents invites !

À l'instar de nombreuses associations, je souhaiterais susciter une véritable chaîne de solidarité pour soutenir ce projet, d'intérêt humanitaire national qui vise trois objectifs:

- éduquer les populations sur les causes biologiques des affections neurochirurgicales considérées à tort comme des manifestations divines et à l'origine de pratiques d'infanticide ;
- former le personnel soignant sur les méthodes modernes de soins en neurochirurgie ;
- réaliser des interventions gratuites, inaccessibles à certaines couches de la population à l'aide d'un bloc opératoire mobile à déployer dans les villages reculés.

Le projet est basé sur l'opérationnalité de ce bloc mobile, conçu sur mesure, de concert avec les acteurs médicaux et paramédicaux : neurochirurgien, réanimateurs, radiologues, instrumentiste et panseurs. J'ai visité trois fabriques : la dernière usine (ELC à Cleveyson, France) a rempli nos attentes, a reçu notification du marché et a démarré la construction.

I. Contexte du Projet

L'activité neurochirurgicale au Bénin a démarré dans les services de traumatologie ou de chirurgie pédiatrique du Centre National Hospitalier et Universitaire de Cotonou. Mais cette discipline doit son réel essor à la création d'un service spécialisé de neurochirurgie à l'Hôpital d'instruction des Armées de Cotonou. Il y a 6 neurochirurgiens qualifiés pour 9 millions d'habitants ! La généralisation de cette activité demeure une gageure au regard des nombreuses ressources attendues et des conditions socio-économiques précaires de la grande majorité des populations béninoises. Des travaux scientifiques et des missions opératoires, il se dégage une situation épidémiologique préoccupante relative à la prise en charge des affections neuro-chirurgicales, touchant durement l'enfant vivant

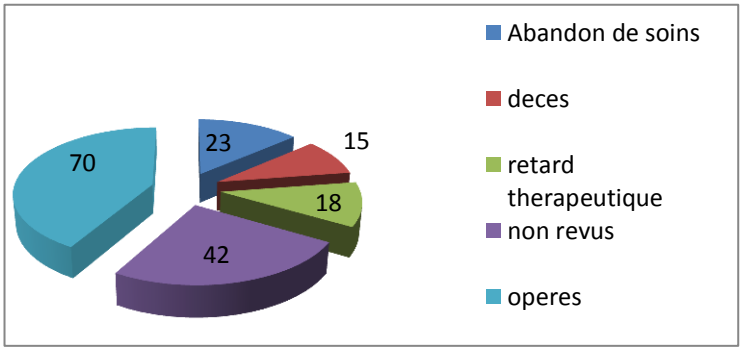

dans des conditions défavorisées. A l'HIA de Cotonou par exemple, sur 2 908 nouveaux consultants colligés entre 2003 et 2009, on a dénombré 416 patients âgés de moins de 15 ans. Cent trente-et-un étaient âgés de moins de un an. Deux cent vingt-trois avaient été revus et une indication opératoire retenue chez 95. Au terme des premiers mois d'exercice de la Neurochirurgie à l'HIA et ses antennes avancées, il se dégageait de nombreuses inégalités relatives à la prise en charge de cette population juvénile. En effet, sur 168 enfants reçus à Cotonou entre janvier 2004 et décembre 2006, les enfants originaires de Cotonou ou de l'Ouémé (79 cas et 32 cas) étaient plus représentés que ceux venant du Mono ou de l'Atakora (5 chacun) dans la cohorte. Cent vingt-six (75%) avaient été revus tandis que 42 ont été perdus de vue. Soixante-dix enfants avaient pu être opérés.

Parmi les enfants opérés, cinquante-trois avaient bénéficié d'une prise en charge financière totale (28) ou partielle (25) dont seulement 4 évacuations sanitaires en provenance du Ministère de la Santé. Enfin, 17 enfants (24) avaient bénéficié de la prise en charge financière exclusive des parents.

Au CNHU de Cotonou en 2011, l'analyse les difficultés socio-économiques relatives au séjour hospitalier a révélé que 91 enfants ont pu bénéficier d'une prise en charge chirurgicale parmi 195 demandeurs, ce qui représente une accessibilité moyenne de 46,66% de cette population juvénile.

Au plan financier, la prise en charge avait été couverte exclusivement par les parents dans 72 cas, loin devant l'intervention des assurances privées (2 cas). Quatorze patients ont bénéficié du fonds d'indigents, aux termes de procédures très complexes. En effet, seuls 2 enfants en ont profité au cours de la première semaine d'hospitalisation ; dans la plupart des cas (chez 6 enfants) la jouissance n'a été effective qu'après un temps d'attente allant de 1 à 3 mois.

Ces tristes réalités existentielles de l'enfance en République du Bénin justifient la mise en œuvre d'un ambitieux projet humanitaire, conçu pour sensibiliser les populations analphabètes sur les causes biologiques des affections neurochirurgicales considérées à tort comme des manifestations surnaturelles et causes d'infanticides. Le projet offre également des interventions neurochirurgicales chirurgicales périodiques gratuites aux enfants béninois nécessiteux et/ou vivant dans des contrées reculées.

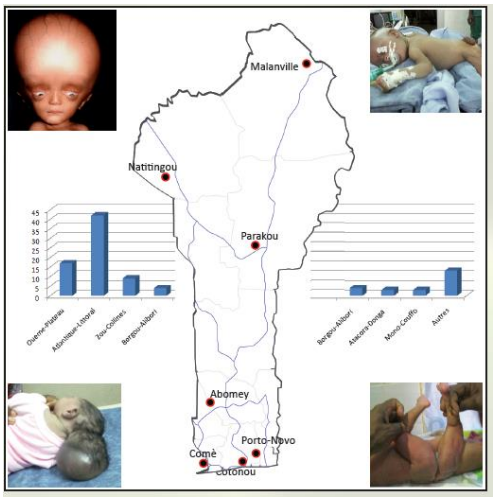

Le Projet Névraxe Info Mobile tire son essence de l'expérience professionnelle d'une unité locale de neurochirurgie et de la motivation de collaborateurs techniques d'horizons divers réunis autour d'un neurochirurgien béninois, pour aider les populations les plus déshéritées à bénéficier des soins spécialisés en neurochirurgie, et ce à proximité de leur lieu de résidence et a un coût subventionné.

II. Objectif Général

Offrir aux populations déshéritées des villages enclavés, grâce à des missions opératoires de neurochirurgie, la possibilité d'avoir accès aux soins spécialisés de neurochirurgie et d'optimiser leurs chances d'adhésion à des soins modernes de pointe et de bonne qualité.

Le Projet Névraxe a été conçu comme un Institut pilote, un nouveau modèle de prise en charge globale de nos problèmes de santé, appliqué aux affections neurochirurgicales de l'enfant et l'adolescent.

III. Objectifs Spécifiques

- Sensibiliser les populations rurales aux causes biologiques des affections neurochirurgicales ;
- Diffuser au grand public toute information pertinente et scientifiquement validée concernant les affections neurochirurgicales, étape indispensable pour faciliter l'intégration sociale des patients et pour dissiper les mythes qui entourent encore cette pathologie fréquente ;
- Travailler avec les associations de patients et leurs familles pour répondre au mieux aux besoins d'accompagnement et d'intégration scolaire et sociale des enfants et adolescents ;
- Sensibiliser le personnel soignant exerçant dans des centres de santé isolés, sur les modalités possibles de prise en charge disponibles sur le territoire national ;
- Réaliser des interventions neurochirurgicales gratuites au profit des populations indigentes ou vivant en zone enclavées.

IV. Résultats attendus

Voici à quoi nous espérons parvenir :

- Le cadre d'échanges, de sensibilisation sur les causes biologiques des affections neurochirurgicales devient fonctionnel ;
- Un climat favorable à la démystification des affections neurochirurgicales est créé ;
- La logistique est disponible et une équipe pluridisciplinaire légère est facilement déployée sur toute l'étendue du territoire national à la rencontre des malades ;
- Le personnel médical local et les accompagnants des malades sont mieux outillés et suivent les malades avec plus d'efficacité ;
- Les couches vulnérables atteintes des affections neurochirurgicales ont un accès rapide à des soins de qualité optimale et une prise en charge globale.

V. Composantes du Projet

Le présent programme s'articule autour des composantes ci-après:

- Mise en place d'un bloc opératoire mobile assorti des équipements complémentaires pour des soins de qualité optimale ;
- Acquisition de médicaments et consommables médicaux nécessaires ;
- Appui aux interventions neuro-chirurgicales ;
- Éducation et sensibilisation ;
- Logistique pour le fonctionnement du projet.

VI. Financement du Projet.

Le financement du projet pourrait se faire globalement ou par composantes pour alléger les charges au partenaire technique financier. Le montant global est de 271 316 870 FCFA, dont 64 millions pour l'acquisition des matériels neurochirurgicaux complémentaires, 164 millions pour le montage d'un bloc opératoire mobile, 4 millions pour l'éducation et la

sensibilisation, 9 millions de frais de gestion pour la coordination des activités du programme, un montant pour les imprévus… ; la prise en charge des pathologies neurochirurgicales bien ciblées est offerte ; l'État apportera les matériels roulants.

VII. Compétences techniques impliquées

Le projet s'articule autour de trois groupes d'acteurs principaux.

Le premier groupe est constitué de médecins nationaux et expatriés désireux d'offrir des prestations gratuites au profit des défavorisés pour un essor harmonieux de la neurochirurgie en général et de la neurochirurgie pédiatrique en particulier, en République du Bénin. Il s'agit d'un collège de neurochirurgiens, neuro-anesthésistes, médecins radiologues, pédiatres, ainsi que des instrumentistes, infirmiers panseurs, rééducateurs, etc. Il importe de souligner ici le travail déterminant des collègues médecins militaires qui m'ont appuyé à travers la première enquête CAP conduite en 2004 sur les affections neurochirurgicales.

Le deuxième niveau est constitué d'un réseau d'associations, sous le haut parrainage de Mme Chantal Yayi, en faveur de cette cause. Il s'agit de l'Association Cœur de Femmes, l'Association pour le Développement de la Neurochirurgie en Afrique (ADNA), la mobilisation des étudiants en médecine et autres personnes ressources pour le développement de la Neurochirurgie au Bénin (APNB), et bien entendu le collectif des autres médecins collaborant quotidiennement pour une prise en charge intégrée desdites pathologies.

Le troisième niveau est celui des partenaires financiers, sensibles à cette triste réalité et désireux de se manifester par diverses manières pour la réussite du projet.

J'attends toujours de boucler le financement, et espère vivement encore un geste généreux des uns et des autres…

IX. Pérennisation du projet

Le projet sera évalué à mi-parcours et à l'échéance des cinq années de mise en œuvre avec une plus grande implication des autorités sanitaires, universitaires et socio administratives du pays, en l'occurrence les élus locaux. Une bonne appréciation des besoins sanitaires en matière de prise en charge des affections neurochirurgicales frappant les enfants, surtout en milieu défavorisé ou enclavé permettra d'étudier de nouvelles pistes d'intervention comme la neurochirurgie pédiatrique.

Après la période de vulgarisation dite gratuite de 5 ans, de nombreux schémas très encourageants se profilent. Le plus évident consisterait en une subvention directe par le Ministère de la Santé ou celui de la famille, au titre du fond d'indigents. Actuellement, ce fond est mis à disposition sur leur demande aux patients déjà hospitalisés, après validation de critères très sélectifs

Il y a environ 8 interventions nécessaires à un enfant porteur d'une valve entre les âges de 0 et 14 ans. La demande globale de subvention serait donc (18 000 000 F CFA x 10 x 8) de **1 440 000 000 F CFA**, c'est-à-dire plus de cinq fois le budget requis pour ce projet humanitaire local, plus accessible et plus global.

Enfin, ce projet de soins est doublé d'un mécanisme de recueil de données épidémiologiques relatives aux affections neurochirurgicales. Il est un institut pilote, et constitue à ce titre un excellent "Hôpital d'application" pour les apprenants: résidents de chirurgie (paquet minimal d'activités neurochirurgicales pour chirurgien isolé), instrumentistes, infirmiers et panseurs, etc. Il est parfaitement éligible pour un financement du Ministère de l'Enseignement au titre du fonds de recherche.

Innover dans le secteur agricole

JTS : Jardins Tropicaux

***Laurent COLAS*, Directeur**

JTS est une entreprise française basée à Angers au cœur du pôle de compétitivité végétal. Elle a créé et développé des techniques dédiées spécialement à la zone intertropicale depuis 20 ans, présente au Sénégal, au Niger, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Congo, en Égypte. Elle travaille avec des partenariats multiples et pérennes : Fondation 2iE, UNHCR, FAO, Total, Areva, Sodexo.

Melon 23 jours (technique JTS)

Melon 23 jours (culture traditionnelle)

Le Jardin Tropical Amélioré (JTA)

Conçu à l'origine sur le modèle du jardin de case, il permet, en zones tropicales arides comme humides, de **produire tout au long de l'année en augmentant les rendements de façon significative.** La production augmente de 60% par rapport aux cultures traditionnelles, alors que diminuent jusqu'à 80% des besoins en eau et le temps de travail est divisé par deux.

L'objectif est de fournir aux populations le moyen de se nourrir toute l'année et même d'avoir des revenus complémentaires.

Il y avait plus de 2 000 JTA implantés à travers l'Afrique en 2012.

Des techniques agricoles innovantes et structurantes

Le savoir-faire unique développé par JTS repose sur la combinaison de plusieurs techniques éprouvées, la formation des hommes et un suivi agronomique et commercial sur le long terme :

- Travail du sol en profondeur : décompactage, apports organiques, recomposition et enrichissement des sols ;
- Délimitation de l'espace cultivé avec mise en place d'un planning de rotation des cultures ;
- Utilisation de voiles de cultures pour limiter l'évapotranspiration, créer une atmosphère tropicale, créer une barrière contre les insectes volants ;
- Utilisation d'un goutte-à-goutte gravitaire qui régule les apports en eau ;
- Utilisation de semences améliorées adaptées aux climats tropicaux (non OGM) ;
- Identification et structuration de circuits commerciaux pérennes permettant l'émergence d'une logique de filière en matière de maraîchage.

L'ingénierie JTS : conseil, formation et suivi…

JTS est présent aux côtés de ses clients à chaque étape de la vie du projet en assurant du conseil en amont, les études, la conception

« sur-mesure », la réalisation, la formation des hommes, le suivi technique et commercial des exploitations agricole qu'elle développe.

L'implantation de projet JTS se fonde sur :

- Une évaluation préalable avec l'ensemble des partenaires clefs ;
- Une étude de faisabilité sur le terrain permettant à JTS de s'engager sur une mise en œuvre de projet budgétisée et planifiée ;
- Une formation complète des bénéficiaires aux techniques JTS.
- Un encadrement et l'appui technique afin d'assurer la pérennité agronomique et économique du projet.

Un projet peut donner lieu à une récolte au bout d'environ 7 mois d'étude et d'implantation.

Le JTA, solution pour une sécurité alimentaire durable

Dans un contexte « d'urgence », l'implantation de JTA constitue une solution adaptée, modulable et intégrée à son environnement en permettant :

- Une autosuffisance alimentaire des réfugiés et la diversification des apports nutritionnels ;
- La formation pour l'intégration au tissu économique local et la réinsertion, à terme, dans la région d'origine des personnes déplacées ;
- La création d'entreprises locales dans la filière agricole :
- Une activité économique, génératrice de revenus et source de paix sociale.

Projet JTS intégré sur un camp de réfugiés de l'UNHCR au nord du Sénégal

Afin de répondre rapidement aux situations d'urgence, JTS a constitué des modules de Parcs de Productions Maraîchères (PPM). Elle envoie des modules de PPM en conteneur 40' prêts à installer pour des exploitations regroupant de 250 à 350 JTA sur 5 hectares et forme des bénéficiaires et des gestionnaires de projet locaux avec des suivis techniques assurés en immersion par une équipe de professionnels.

Le PPM vise à mettre en place un système de production agricole à hauts rendements.

Il s'agit de parcs de taille raisonnable (5 à 30 ha) qui produisent des produits locaux pour les marchés locaux, et dans lesquels sont mises en œuvre des techniques agricoles innovantes. La rentabilité est attractive et il y a des retombées sociales importantes : création de centre de formation agricole, développement de jardins familiaux, rachat de la production excédentaire ou *contract farming.*

Le parc (PPM) est composé de zones de production clôturées, divisées en planches de culture (ci-dessus : PPM en Égypte). Il prévoit une pépinière, un bâtiment de stockage, un système de pompage PV et stockage de l'eau. Une production toute

l'année permet de produire des légumes en contre-saison, et des rendements à l'hectare estimés entre 70 et 90 t/an par hectare (selon les espèces).

Il répond à la nécessité de travailler en lien plus étroit avec l'écosystème et de promouvoir des actions de développement économique avec les communautés locales. Il répondre à des besoins opérationnels (approvisionnement de bases-vies) en développant des solutions locales, d'où une meilleure répartition de la valeur ajoutée.

J-2

J+1

J+30

Conclusion

Dans les pays de la bande tropicale, la population est en très forte croissance, avec une concentration dans les zones périurbaines en constante extension, en même temps qu'au développement d'une classe moyenne et de nouveaux modes de consommation. L'agriculture vivrière familiale n'y permet pas de répondre à la demande croissante et il y a peu d'acteurs structurés et pas de filière organisée. JTS répond à ces besoins.

Innover dans le secteur de l'énergie en milieu rural
Actions pilotes liant le développement énergetique au développement local

***Bernard KLEIN*, Président du GIE SYNERDEV**

INTRODUCTION

Quelque deux milliards d'habitants de la planète sur sept n'a pas accès à l'électricité et à l'eau potable, soit un peu plus de 25 %, dont plus de 75 % en Afrique subsaharienne.

Le quatrième forum organisé par la BAD et l'OCDE sur le thème *Un meilleur accès à l'énergie pour l'Afrique,* propose des interventions à trois niveaux :

i. au niveau national : Rationaliser. Pour le secteur de l'électricité, il est admis que :

- les grandes centrales produisent une électricité moins coûteuse que celles qui sont de plus petites tailles.
- la production d'un kWh supplémentaire dans une centrale déterminée s'accompagne d'une baisse du coût unitaire.
- l'ensemble des entreprises assurant des services par la voie de réseaux (*une classe d'entreprises non délocalisables*) relève d'une même approche spécifique qui justifie économiquement l'existence de monopoles**.**

Autant d'éléments dont il faut tenir compte.

Deux entreprises particulièrement innovantes sont à examiner :

1. **multiservices de base, l'entreprise néerlandaise NUON** (VATTENFALL) particulièrement performante grâce à la possibilité qu'elle a de coordonner les différents travaux à réaliser dans le domaine public (eau, électricité, gaz, câble, chauffage, urbain).
2. **développement local, la Tennessee Valley Authority** (**TVA**) considérée comme l'entreprise d'électricité la plus performante du monde : une entreprise publique dotée d'une mission de Service public.

Les deux aspects multiservices et développement local ne doivent pas être séparés ; le développement urbain comme rural suppose l'accès à l'ensemble des services de base. Faute d'avoir pris tous ces éléments en considération, les réformes du secteur électrique disposant de fonds APD ont connu « des résultats mitigés » ou « des échecs ».

ii. au niveau régional : concertation

Dans les pays pour lesquels nous travaillons actuellement, la Mauritanie et le Sénégal, une concertation devrait pouvoir être organisée au niveau d'une institution existante : l'OMVS, l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, associant le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, les trois pays fondateurs de 1972, rejoints en 2006 par la Guinée.

Une telle concertation sous régionale, voulue par le Président de la République du Mali, SE Alpha Oumar Konare, alors co-président de l'OMVS et relayée par les hauts

commissaires successifs malien et mauritanien, n'a pas pu avoir lieu en 2000. Elle demeure un objectif majeur pour l'avenir.

iii. au niveau local : **Privilégier des solutions flexibles et innovantes pour mettre à disposition des populations rurales des modes d'énergie fiables et efficients**

Nous avons pour objectif d'apporter notre contribution aux zones rurales non susceptibles d'être desservies en électricité par réseau pour répondre à cette demande.

Rappel des acquis Edf Ademe Nuon Total des Années 1992-2001

Comme mon collègue et ami François Bordes, juriste, membre fondateur avec moi du GIE SYNERDEV créé en 2002, et les trois autres intervenants SYNERDEV, j'ai effectué ma carrière professionnelle dans différentes directions économiques, techniques, commerciales de GDF, d'EDF-GDF et d'EDF. Je l'ai terminée à la direction internationale d'EDF, affecté de 1992 à 2001 sur les pays en développement, l'Afrique subsaharienne en particulier, comprenant des pays où le taux d'électrification ne dépassait pas 15%.

Au tournant des années 80-90, où les sociétés d'électricité intervenaient pour la première fois à l'international par des prises de participation dans des sociétés d'électricité et par des réalisations d'unités de production d'électricité indépendantes dites IPP à l'étranger, EDF avait, dès 1993 :

- inscrit dans son plan stratégique un domaine d'action Assistance Coopération Solidarité (ACS) comportant des actions à caractère R&D sur le champ de l'électrification rurale et périurbaine ;
- passé un accord de coopération en pays tiers avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) qui avait travaillé sur le concept d'électrification rurale décentralisée (ERD) pour des zones du monde ne pouvant être économiquement desservies en électricité par réseau.

À l'époque, l'option unique des agences de développement et des bailleurs de fonds impliquait une maîtrise publique à 100 % des installations « eau et électricité » : la vision pour le monde rural était un développement autogestionnaire « communautaire ». Et moi-même à EDF, avec l'ADEME, dans la première action CCA au Burkina Faso en 1994-95, j'y ai adhéré comme tout le monde !

À EDF, grâce au retour d'expérience CCA (Burkina, Bénin, Mali) et aux actions ultérieures menées avec l'ADEME, en partenariat avec TOTAL et NUON, portant création de *Sociétés de Services Décentralisés* (SSD), ce type de programmes financé par les bailleurs se situant dans une vision villageoise autogestionnaire a heureusement disparu du paysage rural.

Car j'avais pu créer au **Mali,** au tournant des années 2000**,** en m'appuyant sur le double dispositif innovant dont j'avais la charge – et grâce au soutien des dirigeants d'EDF de l'époque (Edmond Alphandery, François Ailleret et Jack Cizain) – et avec le concours de l'ADEME (Michel Courillon), de TOTAL (Joël Curt) et de NUON (Anne-Marie Goedmakers), les conditions du lancement des deux premières **Sociétés de Services Décentralisés (SSD)** de forme SA de droit malien et d'un type nouveau, assurant des services d'éclairage électrique : la SSD EDF TOTAL (Région de Kayes au Mali,' dans la zone du fleuve Sénégal) et la SSD EDF NUON (Région de Koutiala en zone cotonnière).

J'ai été nommé, de 1999 à 2001, président de la SSD EDF TOTAL, une SSD, devenue depuis un GIE autogéré par son personnel. François Bordes (conseil juridique de la holding qui portait les actions d'EDF dans la SSD) et moi avons constaté les graves insuffisances de ce modèle en matière de contribution au développement économique local. Nous avons pu avancer, dès fin 1991, un concept nouveau, celui de *Société de* ***Services*** *au* ***Développement*** ou SSD de nouvelle génération, fournissant des services énergétiques de base prioritairement **tournés vers le développement d'activités économiques génératrices d'emplois et de**

revenus, grâce au soutien de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (OIF). Néanmoins les grands bailleurs de fonds en sont restés à ne considérer que les SSD de première génération, une douzaine à ce jour.

Les éléments favorables porteurs d'espoir

I - En 2002, un premier outil en avance sur son temps : une Société Multi-Services de base au service du développement local (Concepteur : SYNERDEV)

Le concept d'entreprise SSD de nouvelle génération peut être ainsi défini :

- Opérateur de services de base (électricité, eau potable, eau pour abreuvoirs et irrigation, téléphone, internet) orientés de manière prioritaire vers les activités professionnelles génératrices d'emplois et de revenus durables ;
- Fournisseur par location ou location-vente d'appareils performants basse consommation ou du moins économes en énergie ;
- Intégrateur sur le terrain des grandes causes retenues par la communauté nationale (développement de l'emploi, développement rural,...) et internationale (défense de l'environnement, lutte contre la pauvreté,..) ;
- Fédérateur des moyens d'accompagnement (microcrédit, formation professionnelle, conseil en montage de projet et en gestion,...) rassemblés au profit du soutien à l'économie locale émergente, et réunis si possible dans des CERCAL ;
- Se finançant sur les marges des services marchands offerts, avec un complément possible de subventions versées au titre de missions déléguées.

Il est facile de concevoir et d'énoncer l'enjeu majeur visé par la démarche persévérante du GIE SYNERDEV depuis 11 ans : ne plus considérer, du moins pour le monde rural, les services énergétiques de base (électricité, eau, téléphone et Internet) en eux-mêmes, mais les placer au service du développement local, priorité étant donnée au développement d'activités **économiques génératrices** d'**emplois** et de **revenus**, permettant aux populations d'accéder aux services sanitaires et sociaux, éducatifs et culturels ainsi qu'aux services de confort.

II – Un second de 1996, identifié, en 2010 : une structure UCDOB fédérant des acteurs locaux et porteuse d'un Plan de Développement Local

Brahim Kane, migrant de retour de France en son village de Mauritanie, Salka (Commune de Boully) dans la Région de Guidimakha, soucieux de l'avenir de sa région, a créé en 1996 une fédération associative réunissant en 2013 une centaine de coopératives, soit quelque 6 000 membres (2/3 de femmes) pour une population de 30 000 habitants, sur trois communes. Cette fédération UCDOB a obtenu en 2003 un agrément d'organisme de microfinance. Brahim Kane continue d'animer l'UCDOB en tant que Coordonnateur, en parfaite intelligence et coopération avec les maires et les autorités départementale et régionale.

Depuis son siège de Salka, l'UCDOB gère le fonctionnement de l'ensemble des coopératives adhérentes, met à la disposition de leurs membres des stages dans des organismes de formation situés à courte distance, détermine les objectifs de croissance dans des plans à court, moyen, voire long terme, et traite le financement de ces plans avec des bailleurs de fonds européens (fondations suisses LUMILO, Jardins de Cocagne ou GTZ allemand). L'UCDOB développe notamment des activités dans les domaines de l'éducation et la formation, de la santé, du maraîchage et de l'appui à la campagne agricole.

Pour la mise en œuvre des services d'alimentation en énergie et en eau prévus au plan quinquennal 2011-2015, l'UCDOB s'est tournée vers la société mauritanienne CDS Eau & Énergie qui dispose de solides références en matière d'électrification rurale décentralisée. Un accord de partenariat a été signé pour les bases d'un programme d'équipement et d'exploitation dans les trois communes concernées.

L'UCDOB appelle les municipalités à traduire l'union sociétale en une union administrative par un régime d'intercommunalité, introduit en droit positif comme corollaire de la décentralisation. La création d'une première intercommunalité épousant le périmètre d'intervention de l'UCDOB pourrait devenir un modèle de développement pour l'ensemble de la Région et un exemple de portée nationale.

De même, serait avantageusement régularisée la délégation de mission de Service public conférée par chacune des communes intéressées à l'UCDOB à travers une dénomination : « Union des Coopératives pour le Développement de… », de façon à asseoir la crédibilité de l'Union auprès des institutions financières internationales.

Les besoins de financement pour cette nouvelle phase de la vie de l'UCDOB sont considérables. Ils peuvent trouver un début de satisfaction dans la formule *Société de Services au Développement* (SSD nouvelle génération), dans laquelle se rejoignent des compétences techniques et des capacités financières de nature à inspirer confiance aux bailleurs de fonds. Des pourparlers sont en cours à ce sujet avec GDF SUEZ dans le cadre de l'Initiative *GDF SUEZ Rassembleurs d'Energies*, nouvellement instaurée pour favoriser l'accès à l'énergie des populations défavorisées, en particulier dans les pays où le groupe est actif.

Au Sénégal, les choses se passeraient *mutatis mutandis* avec EDF (au lieu de GDF Suez) et l'entreprise sénégalaise MATFORCE (au lieu de CDS Eau & Energie) ; le Plan de Développement Local serait établi pour le compte des communes par l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Tambacounda, reconnue comme particulièrement compétente en la matière, ce qui n'empêchera pas de créer, le moment venu, une structure sénégalaise de type UCDOB.

Pour les deux pays, le Centre d'Échanges et de Formation Pratique (CEFP) de Bakel (Sénégal), créé par les clubs UNESCO dans les années quatre-vingts, apporterait son soutien à la démarche de développement, plus particulièrement en matière d'études (*business-plan* d'activité) et de formation des porteurs et porteuses de projets ; ces projets seraient entièrement nouveaux puisqu'on disposerait, grâce à la SSD, d'eau et d'électricité.

III – Des politiques de décentralisation en faveur des collectivités locales

En Mauritanie en 2010 et au Sénégal dès 1996, comme dans la plupart des pays africains, le processus législatif de décentralisation déléguant de nouvelles responsabilités aux collectivités locales concerne les trois volets du développement, considérés dans cet ordre :

1. Les actions de croissance économique, un ensemble de projets d'activités génératrices d'emplois et de revenus ;
2. Les actions de développement éducatif et culturel ;
3. Les actions de progrès sanitaire et social.

L'approche de ces pays, en cohérence avec leurs politiques de décentralisation, rejoint notre analyse : elle est multisectorielle et dépend avant tout d'un plan de développement local, avec comme corollaire, la vision d'un développement énergétique non plus à considérer en soi, mais à subordonner à la réalité concrète du développement local.

D'où le problème, résolu par l'UCDOB, de bâtir un plan crédible de développement économique et social local, pour les collectivités locales concernées (Ould Yengé, Boully, Baidiam) réunissant à elles trois 30 000 habitants (seuil fixé par la Commission européenne

pour des subventions au titre de *Facilité Énergie*, qui peuvent se combiner à d'autres émanant d'agences des États-membres telle l'AFD pour la France).

IV- Des grands groupes de services…

…reconnaissant les limites de l'outil SSD actuel

Christine Heuraux, directrice à la direction internationale d'EDF, a confirmé, dans *L'électricité au cœur des défis africains*[1], que l'impact des SSD de première génération sur le développement d'activités génératrices d'emplois et de revenus restait modeste pour deux raisons : l'une d'ordre législatif et réglementaire : « L'impact de l'électrification sur la création d'activités créatrices, n'est pas mesurable partout, car seules les SSD du Mali sont autorisées à commercialiser leurs services d'électricité à des clients productifs dans le secteur économique. Les SSD du Maroc et d'Afrique du Sud sont en revanche limitées par la loi à servir uniquement des clients domestiques », et l'autre d'ordre technique, résultant de l'option « Tout Renouvelable » : « Cette technologie (solaire en particulier) reste encore trop coûteuse et sa puissance trop limitée pour soutenir une production ou de transformation : le générateur diesel lui est alors préférable. »

On peut signaler deux autres raisons :

- L'une est d'ordre organisationnel, car le service de l'électricité rurale décentralisée d'éclairage est assuré seulement de 19 heures à minuit, pour des raisons de coût : à notre point de vue, mieux vaudrait commencer par assurer les besoins de jour des artisans, agriculteurs, commerçants, et autres prestataires de service, puis dans un deuxième temps, les besoins de nuit pour l'éclairage public et domestique ; l'horaire de jour assure le développement (et par la suite la solvabilité des clients) ; lorsque les activités créatrices de richesse et d'emploi se seront améliorées, on pourra penser à l'éclairage.

- L'autre raison, d'ordre socioculturel correspond à la « prise pour argent comptant » des positions des agences de développement (composées d'experts reconnus dont on ne discute pas les avis) et des bailleurs de fonds (dont on escompte les financements).

Et Christine Heuraux de conclure : « Si la perception des potentiels de création d'activités économiques est réelle et favorable, on voit que le pas n'est pas encore franchi, du moins dans des proportions susceptibles d'apporter un début de décollage économique. »

Il faudrait franchir ce pas décisif en faisant évoluer le concept de SSD (**Quoi faire ?**), pour le concrétiser, dans un premier temps, sur des ensembles de communes regroupant quelque 30 000 habitants, appartenant à la zone du fleuve Sénégal, où nous disposons de relais de migrants compétents et impliqués (**Où en Afrique ?**), avec des entreprises locales de qualité d'ores et déjà identifiées (**Avec qui en Afrique ?**). On pourrait avoir l'appui GDF, GDF Suez pour la Mauritanie et EDF pour le Sénégal, peut-être de TOTAL qui a participé à la première opération SSD au Mali Région de Kayes (**Avec qui en Europe ?**), grâce à un ancrage institutionnel fort au niveau de chacun des deux pays, avec l'espoir, voire la certitude d'un soutien financier de bailleurs de fonds.

[1] KARTALA, 2010.

Telle peut être une traduction simple en 2013 de la stratégie du GIE SYNERDEV.

…qui peuvent désormais intervenir dans des projets d'intérêt général à l'étranger dans le cadre d'accords de responsabilité sociale (ou sociétale) et environnementale (RSE)

Le positionnement d'avant-garde d'EDF en 1993 complétant les positionnements menés jusqu'alors à travers des structures à but non lucratif dédiées, la *Fondation Énergies pour le Monde* (FONDEM) et l'association de personnel *Électriciens Sans Frontières* (ex-CODEV), est apparu parfaitement justifié :

1. en préparation de positionnements stratégiques *business* possibles,
2. en accompagnement de tels positionnements ; ceux-ci ayant donné lieu à la création de filiales dans les pays considérés,
3. comme contribution aux politiques de coopération, comme celles en faveur de la réalisation des *Objectifs du Millénaire au Développement* (OMD) retenus par la Communauté internationale en 2000 pour 2001-2015, en particulier la lutte contre la pauvreté.

Une douzaine d'années seulement plus tard, sont apparus des accords de responsabilité sociale et environnementale (RSE), signés par les hauts responsables d'EDF et d'un nombre aujourd'hui significatif de grands groupes (dont GDF Suez) avec leurs partenaires syndicaux qualifiés. L'article 16 (actions en faveur de l'accès à l'énergie) de l'Accord de responsabilité sociale EDF de 2009 est ainsi rédigé :

> 1- Les signataires considèrent que l'accès à l'énergie est un facteur majeur de développement économique et social, et un facteur clé de la lutte contre la pauvreté. Environ deux milliards de personnes (soit un tiers de l'humanité) n'ont pas accès à l'électricité indispensable et davantage encore n'ont pas accès à une source fiable. Le Groupe EDF et les sociétés qui le composent prennent des initiatives, ou s'y associent en partenariat, pour favoriser dans différents pays, et, en particulier dans les régions où elles sont implantées, un meilleur accès des populations à l'énergie. Ces initiatives tiennent compte des contextes locaux, en particulier des exigences des autorités de régulation. Elles seront, et dans la mesure du possible, durables et accompagnées de conseils en éco-efficacité énergétique.
>
> 2- Les signataires apporteront leur soutien aux initiatives et projets des salariés et d'autres parties prenantes qui concourent à cet objectif.
>
> 3- Le Groupe EDF consacre un effort spécifique de R&D à ces actions.

De son côté, le groupe GDF Suez a établi en 2011 un accord RSE et mis en place un dispositif original remarquable *GDF Suez Rassembleurs d'Énergie*s combinant les actions :

1. d'une filiale *GDF Suez Rassembleurs d'Énergies* dédiée, de forme Société à Action Simplifiée (SAS) susceptible de devenir actionnaire de telle ou telle société locale réalisant « des projets à finalité sociale, viables économiquement et portés par des entrepreneurs sociaux ».

2. de la fondation GDF Suez qui peut dans son programme « Énergies Solidaires » soutenir financièrement des « projets d'intérêt général portés par des associations ou des ONG auprès des populations démunies ».

3. des associations des personnels (*Energy Assistance*, *Codegaz*, *Aquassistance*) pouvant apporter à titre bénévole une assistance technique aux entreprises comme aux ONG impliquées dans ce type de projets.

Les actions considérées (ACS ou ACCESS) impliquent désormais comme actionnaires de sociétés de forme SA de droit du pays fournisseur d'électricité (jusqu'à présent des SSD de première génération), soit les groupes eux-mêmes (cas d'EDF) ou une de leurs filiales, soit une filiale dédiée (cas de GDF Suez avec la *Société par Action Simplifiée*, *SAS GDF Suez Rassembleurs d'Énergies*), soit une fondation (cas de la *Foundation for Rural Energy*

Services, FRES, de la filiale néerlandaise NUON du groupe suédois VATTENFALL), voire un jour peut-être, telle ou telle association de personnels intervenant à titre bénévole ou encore telle ou telle ONG.

Conclusions

I – L'avenir dure longtemps

Les idées développées dans cette communication, qui peuvent paraître insolites !, avaient été avancées dès 2003 dans l'ordre de mission que j'avais reçu du ministère de la Coopération de l'époque (Laurent Bonneau) :

> La problématique des *Sociétés de Services au Développement (SSD)* répond, par bien des aspects, aux objectifs du *FSP Mobilisateur Énergie et Développement Durable* – en appui aux politiques de développement énergétique. Mais on voit mal comment leur mise en œuvre peut intervenir si les *liens entre l'énergie et le développement* ne sont pas pris en compte dans les stratégies de lutte contre la pauvreté comme par les agences d'électrification rurale issues de la réforme de l'électricité. Il apparaît que *l'ancrage institutionnel n'est pas acquis*.
>
> La démarche initiée par M. Klein dans le cadre de l'OMVS a donc un caractère expérimental. Il convient que cette mission permette d'en mieux d'en cerner la faisabilité dès lors qu'elle aurait le soutien des Pouvoirs publics à tous les échelons et répondrait aux attentes des usagers.
>
> Les réussites en matière d'électrification rurale pour le développement sont suffisamment rares pour ne négliger aucune piste.

Le fait que seulement 10 ans plus tard, des expérimentaux de petites tailles portant création de ces nouvelles SSD pourraient enfin être lancés, pose problèmes et justifie d'autres initiatives.

II – NEPAD (PEA) = PPP + PEO

La démarche menée par les animateurs de SYNERDEV justifie après coup la vision d'un partenariat entreprises (grands groupes eux-mêmes et entreprises locales) et ONG (ONG situées dans la mouvance des grands groupes et ONG locales), vision portée avec persévérance par l'AIPEO sur des idées conçues par son président fondateur François de Tinguy du Poët[1].

Le nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui relèverait d'un Partenariat Eurafricain (organisation pilotée par Joël Broquet administrateur de l'AIPEO), pourrait combiner Partenariat Public Privé (PPP) et Partenariat Entreprises ONG (PEO).

L'essentiel, en tout cas, est que les États, les grands groupes fournisseurs d'énergie, les bailleurs de fond…, commencent, après des années d'effort de ma part et de la part de beaucoup d'autres, à comprendre qu'il ne suffit pas d'apporter de l'énergie, mais qu'il faut un plan de développement complet, qui, en apportant le progrès aux habitants, générera de surcroît leur solvabilité.

---

[1] Que soient ici remerciés pour nous avoir aidé à poursuivre : 1) l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie IEPF en 2002 et 2008 ; 2) le ministère français de la Coopération en 2003 pour une mission à Dakar et à Nouakchott ; 3) les associations IDEAL en 2005, AIPEO de 2006 à 2013 notamment son Président, Christian DOAT, Adapes en 2008, UISF/UATI (mouvance UNESCO) en 2011 ; 4) les Chambres de Commerce : CCI Paris en 2006 et CCIA belgo-luxembourgeoise en 2007, tous ces organismes étant dans la mouvance de la Francophonie.

Innover dans le secteur bancaire

Bernard *Pédeprat-Laméchinou*, Directeur Général de la Banque Gabonaise de Financement et d'Investissement (BGFI) Paris.

1 - Le paysage bancaire africain dans le Sud du Sahara

Depuis moins de 10 ans, nous assistons à l'émergence de grands groupes bancaires panafricains qui ont une véritable stratégie de développement et de conquête.

Ces groupes ont pour objectifs :

- d'accompagner la clientèle de grandes entreprises implantées en Afrique (les miniers, les pétroliers, la grande distribution, les BTP, …).
- d'être présents et acteurs du développement du continent.

L'Afrique a connu en effet une croissance moyenne de 5% au cours des 10 dernières années et un fort développement des échanges, notamment intra-africains. La population devrait doubler d'ici à 2050, passant de 875 millions d'habitants aujourd'hui au sud du Sahara à 1,7 milliards. Émerge une classe moyenne mieux éduquée, connectée, « technologique » qui a soif de consommation ; elle devrait représenter 50% des ménages en 2020. La population urbaine représente 40 % du total à ce jour et devrait atteindre 50 % d'ici à 2030[1].

La croissance des échanges Sud-Sud a accompagné celle des échanges en Afrique, notamment ceux des matières premières, des flux financiers et des flux de devises étrangères. En 2000, les échanges impliquant l'Afrique étaient dominés par l'Europe et les États-Unis (58% des échanges). En 2008, la croissance des échanges Sud-Sud a transformé ce paysage ; les échanges avec l'Europe et l'Amérique du Nord tombent à 47%, tandis que les échanges avec l'Asie passent de 17 à 26%.

Les Africains urbains sont très actifs sur les canaux numériques. Dans les plus grandes villes, 51% ont eu accès à internet dans le mois écoulé, 21% passent plus de 10 heures par semaine en ligne ; 57% des internautes se connectent souvent aux réseaux sociaux.

En conséquence, il y a un fort développement de la concurrence entre établissements, en même temps qu'une volonté de se démarquer des acteurs historiques. Il faut répondre aux besoins des trois acteurs : population, État et régulateur.

2 - Les défis à relever

La bancarisation touche à peine 18% de la population au sud du Sahara, alors qu'on espère un accès aux comptes de l'ensemble de la population, y compris celle à faibles revenus

[1] Source : *Mac Kinsey Global Institute Global Capital Flows Database,* United Nations Conference on Trade and Development.

et que les États affichent cette volonté, ainsi que la volonté de développer les réseaux bancaires en dehors des grandes villes.

Les États et les régulateurs bancaires souhaitent réduire la circulation de la monnaie fiduciaire au profit de la monnaie scripturale et électronique.

Il faut réduire le plus possible le secteur dit « informel », sécuriser les flux financiers, encourager l'épargne et maîtriser la création monétaire.

3 - Les réponses du secteur bancaire

Les banques développent l'affacturage, c'est-à-dire la gestion des factures, le financement du poste client ; cela permet à l'entreprise de jouir rapidement des sommes facturées, alors que la Banque se charge de recouvrer ces sommes.

Elles développent des techniques de financement du commerce international.

Elles multiplient les implantations de GAB (Guichets Automatiques de Banque) multifonctions auprès de réseaux d'agences de microfinance, de banques, de transferts d'argent, etc. En même temps, elles développent des TPE (Terminaux de Paiement Électronique) destinés aux administrations, aux commerces, aux entreprises…

Elles proposent aussi des parcs de cartes privatives (cartes salaire, …) et la banque assurance.

Un Produit phare: le Mobile Banking (M-Banking)[1]

D'une certaine manière, l'Afrique bénéficie de son retard, car l'absence de réseaux filaires a propulsé l'Afrique dans le concert de nations les plus avancées en matière de téléphonie mobile. Aujourd'hui, dans beaucoup de pays, le nombre d'abonnés au téléphone mobile peut être supérieur au nombre d'habitants. Le téléphone mobile est un relais de croissance formidable pour les banques et les grands opérateurs de téléphonie. 30% des Africains désirent passer à la Banque à distance, alors que seuls 10% ont des comptes Mobile Banking.

Le Mobile Banking est la rencontre et la coopération de 3 types d'acteurs : un opérateur de téléphonie mobile ayant une couverture large d'un pays ou d'une zone géographique (plusieurs pays), une banque solide, des partenaires agréés tels que la grande distribution, les hôtels, stations-service, grandes entreprises, administrations, etc.

C'est un outil simple, fiable, rapide, disponible 24 h sur 24, en toute sécurité, avec un taux de recouvrement de 100%. Il est géré dans toutes les boutiques de l'opérateur téléphonique, les agences bancaires et les partenaires agréés. Il sert à payer les factures, acheter du crédit, faire des dépôts ou des retraits d'argent, à envoyer et recevoir de l'argent, y compris des transferts de fonds et des transferts de compte à compte, à faire des ventes et achats en ligne, à payer des salaires…

[1] Voir aussi ci-avant, p. 40.

Clôture

Jacqueline *Fourastié*, vice-présidente de l'AIPEO

J'ai préparé ce texte juste au moment de la dernière catastrophe de Lampedusa ; elle me semble typique de ce que nous essayons de faire ! Je ne m'étendrai pas sur la nécessité que les pays occidentaux accueillent : ils doivent accueillir ! mais le problème des pays qu'on dit « en développement » reste entier et ce n'est pas parce que des millions d'Africains trouveraient refuge en France que le problème serait résolu !

Nous ne nous rendons pas compte que, en France comme dans les pays occidentaux, notre niveau de vie est très élevé. Le chômage, et aussi l'appétit de consommation qui grandit au fur et à mesure des découvertes techniques, entretiennent l'idée que nous sommes malheureux. Nous pouvons avoir un kg de pain pour quelques minutes de travail au Smic ; ce kilo de pain suffit à empêcher un homme de mourir de faim une journée entière. Or, il y a dans le monde des pays où la faim fait des ravages… Nous avons donc une alimentation variée, des machines à notre disposition, des services ; et si notre logement coûte cher, c'est aussi parce nous en sommes plus capables de l'imaginer sans électricité, cuisine équipée, salle de bains et autres conforts. Notre niveau de vie fait des envieux. Le drame de l'immigration a là l'une de ses causes, l'autre étant d'ordre politique.

À l'AIPEO, nous n'avons aucun pouvoir sur l'aspect politique ; nous déplorons les luttes internes sans avoir les moyens d'établir la paix. Mais nous nous efforçons, à notre petite mesure, de faire profiter les pays qui ne sont pas encore développés des progrès qui nous ont permis de passer nous-mêmes de la situation de fragilité et de sous-alimentation, qui était la nôtre aux XVIIe et XVIIIe siècles, à la prospérité actuelle.

Pourquoi le pain, la nourriture, et bien d'autres choses sont-elles à notre disposition à bas prix ? Il y a chez nous des SDF et surtout des chômeurs, ce qui montre que nous ne sommes pas capables de répartir convenablement nos richesses et même notre travail. Mais nous profitons du progrès des techniques de production ! Permettez-moi, sinon je ne serais pas la fille de Jean Fourastié, de vous rappeler l'évolution du prix moyen du kg de pain en France : en 1701, le prix était de 4h de travail du salarié le moins payé (c'était le salaire ou le revenu de 90% des Français) ; en 1709 : 8h : c'est la dernière famine en France ; en 1800 : 2h ; en 1850 : 1h30 ; en 1900, 1h ; en 1950 : 25 minutes du salaire minimum ; en 2000, 15 minutes, aujourd'hui, 14 minutes de salaire au SMIC. Je n'ai que peu la possibilité de connaître les prix salariaux en Afrique, mais, d'après les données de l'OIT, en 2000, au Burkina-Faso, il fallait le salaire de près d'une heure de travail pour acheter un kg de pain baguette et d'une heure et demie pour acheter un kilo de riz ; en Érythrée, il fallait trois heures du salaire de base pour avoir un kg de pain et des dizaines d'heures pour avoir un kilo de riz et plus encore pour avoir un kilo de viande ou de poisson. On comprend que les habitants voient dans l'immigration une solution à leur misère.

Mais ce ne peut être une vraie solution ; il faut parvenir au développement des pays « du sud » ; les techniques qui ont permis aux pays occidentaux de se développer doivent être exportées et même améliorées sur place. La situation des pays « en développement » n'est pas

tout à fait celle de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles, où il n'existait rien d'autre, et où les riches étaient si loin des pauvres qui formaient l'ensemble de la population que personne ne songeait à les envier (du moins jusqu'à la Révolution en France). Aujourd'hui, il existe des pays riches et surtout les techniques de production qui ont fait leur richesse. Il est urgent de transmettre ces techniques… Il est urgent même de les aider à diffuser leurs innovations propres.

L'intuition du fondateur de l'AIPEO, François de Tinguy, a été de responsabiliser les habitants des pays en développement, en leur communiquant ce qu'il y a de bon dans l'esprit d'entreprise : une entreprise doit se suffire à elle-même ; c'est la vraie manière de sortir de l'assistanat. Pour François de Tinguy, les ONG et Associations devaient contribuer à fonder des entreprises pérennes.

C'est précisément le but que poursuit avec ténacité notre section canadienne ; Benoît Songa et son équipe s'adressent notamment aux milieux universitaires pour que les étudiants apprennent à entreprendre ; ils ont réussi, entre autres, à faire valoir l'esprit entrepreneurial dans une grande réalisation au Sénégal.

Pour transmettre les technologies, il faut d'abord l'éducation. Mme Flore Gangbo nous a montré comment les nouvelles technologies peuvent contribuer à ce que les jeunes soient mieux instruits et formés. Il faut notamment former les ingénieurs et dirigeants d'entreprise, c'est ce que nous a montré Sophie Rivière. Avec l'intelligence économique, les entrepreneurs seront à même de produire plus et mieux, a affirmé Éric Valin. Les innovations dans le secteur de la santé (Hugues Gandaho), de l'énergie qui doit servir l'homme dans son intégralité (Bernard Klein), de la banque (Bernard Pédeprat-Laméchou) permettent ces transferts de technologie ; elles génèrent parfois sur place des progrès qui sont profitables aux pays du Nord.

Mais je considère comme particulièrement important dans ce colloque d'avoir signalé des exemples de petites réalisations qui engendrent des progrès notables, sans demander de grands investissements. Huguette Guibbert, qui est à l'origine de ce colloque et particulièrement de cette idée, les qualifie « d'innovations frugales » : les moyens numériques pour l'apprentissage de la lecture ; les énergies renouvelables : les panneaux solaires et le biogaz ; la téléphonie mobile qui permet un saut technologique extraordinaire, puisque les fils téléphoniques qui sillonnent nos pays ne sont plus utiles, et qui a des applications multiples dont nous avons vu quelques-unes… Les petites actions menées notamment par des groupes de femmes, comme au Gabon celles qui cultivent le poivre… Tout cela fait partie de ce qui est possible et même relativement facile, pourvu qu'on en ait la volonté et la ténacité.

Merci à tous ! Merci surtout à Eugénie Diecky qui a animé le débat avec beaucoup de compétence et de dynamisme, merci à Christian Doat, notre président, qui est discrètement à la source de tous nos travaux, merci aux autres administrateurs.

Un remerciement tout spécial à Huguette Zinsou Guibbert qui a porté ce colloque depuis des mois, du début à la fin, sur le plan matériel comme sur le plan des idées et qui a réussi à faire venir des intervenants passionnants.

Table des matières

L'Association Internationale pour le Partenariat Entreprises-ONG **3**

Préface : Le continent africain en 2013 ..... **7**
Huguette Zinsou Guibbert

Introduction **11**
Eugénie Diecky

Ouverture **13**
Christian Doat

INNOVER DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DES JEUNES **15**

L'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement **17**
Flore Gangbo

Une formation internationale pour les ingénieurs et dirigeants d'entreprise : 2iE **23**
Sophie Rivière

L'Intelligence économique est une innovation managériale **27**
Éric Valin

Innover dans la formation à l'entrepreneuriat **29**
Benoît Songa

INNOVER PAR DE PETITES ACTIONS GÉNÉRALISABLES ET FRUGALES **33**

Biogaz et bio digesteurs **34**
Le développement d'une culture villageoise du poivre au Gabon **37**
Création d'une micro-entreprise en Afrique **37**
Le succès rencontré au Kenya40par le service de mobile banking M-PESA est-il reproductible dans d'autres pays ? **40**

QUELQUES INNOVATIONS DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE, DE LA SANTÉ, DE L' ÉNERGIE ET DE LA BANQUE **43**

Innover dans le secteur de la santé Projet Nevraxe Info Mobile **45**
Dr Hugues Gandaho

Innover dans le secteur agricole JTS : Jardins Tropicaux **49**
Laurent Colas

Innover dans le secteur de l'énergie en milieu rural Actions pilotes liant le développement énergetique au développement local **52**
Bernard Klein

Innover dans le secteur bancaire **59**
Bernard Pédeprat-Laméchinou

Clôture **61**
Jacqueline Fourastié